



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2021

Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var



Le mot du Président



Cette année 2021 aura été celle de la relance suite à la crise sanitaire de 2020.

En tant qu'acteur économique, le Syndicat a participé à l'effort de relance en s'investissant fortement dans le secteur de la transition énergétique, devenue axe central de la politique énergétique de la France en cette période troublée.

Compte-tenu des objectifs de réduction des consommations d'énergie fixés par l'État, je ne peux que me féliciter de l'avance qu'a pris le SYMIELECVAR dans ce domaine en s'investissant fortement dans tous les dispositifs de soutien proposés par les acteurs publics qui nous ont permis en 2021 de proposer un appui conséquent dans la rénovation des bâtiments publics, l'implantation de productions photovoltaïques et d'énergie thermique renouvelable.

Grâce à ses compétences et son expérience reconnue, le SYMIELECVAR est devenu en 2021 :

- Porteur de projet pour le programme ACTEE afin de financer des audits de rénovation bâtiments publics sur 5 EPCI à fiscalité propre
- Lauréat du Contrat Territorial Énergies Renouvelables qui lui permet de proposer des solutions de production verte comme la géothermie, le bois-énergie ou les chauffe-eaux solaires. Ce programme permet d'obtenir des financements importants de la part de l'ADEME.
- Lauréat de l'AMI LES GÉNÉRATEURS porté par l'ADEME qui fait du syndicat le porteur de la politique de promotion du photovoltaïque sur le département du Var.

De gros efforts ont été réalisés en interne par le directeur et son équipe pour arriver à une telle reconnaissance.

Il faut maintenant arriver à assumer toutes ces missions qui permettent aux plus petites communes de pouvoir « sortir » des projets liés à la transition énergétique.

Il y a urgence pour notre planète et nos finances.

2021 aura été également une année de forte inflation pour les tarifs d'achat d'électricité.

L'augmentation a atteint des records, faisant presque doubler la facture sur les budgets.

Le groupement d'achat porté par le syndicat a permis de limiter cette hausse même si elle reste insupportable pour nos finances.

Il faut bien comprendre que cette situation va durer et que le prix de l'énergie restera haut très longtemps.

Une collectivité qui n'engage pas de travaux pour réduire ses consommations ne pourra pas supporter très longtemps les coûts de fonctionnement.

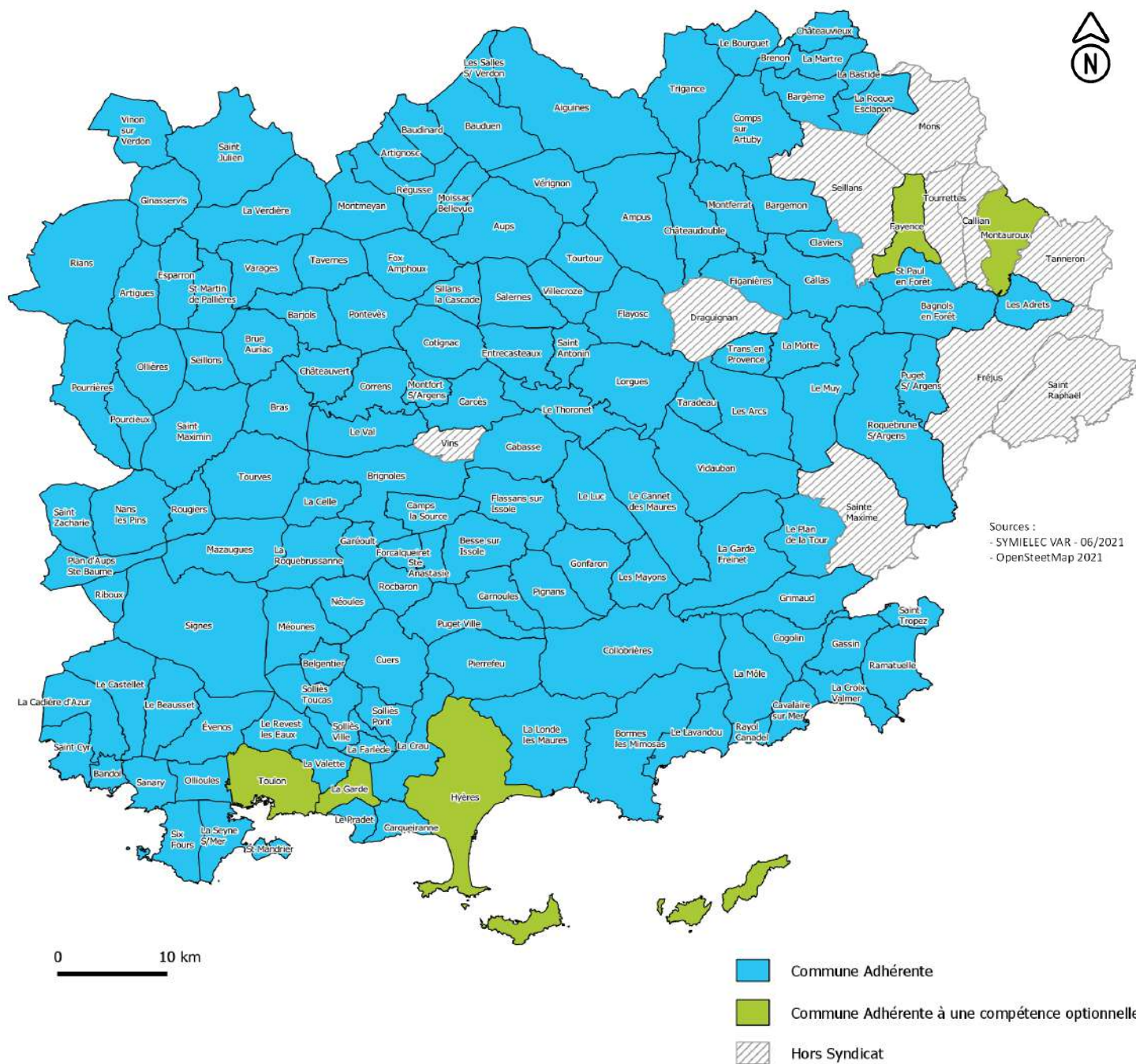
Le syndicat est présent à vos côtés pour vous aider à trouver des solutions ; il dispose de nombreux outils pour vous aider, comme il le fait notamment dans l'éclairage public en apportant un financement de 40 %.

Bonne lecture à toutes et tous.

Michel OLLAGNIER
Président du SymielecVar
Adjoint au Maire d'Ollioules



Carte des Communes adhérentes au SymielecVar



143

Communes adhérentes



1	LES ADRETS-DE-L'ESTEREL
2	AIGUINES
3	AMPUS
4	LES ARCS
5	ARTIGNOSC-SUR-VERDON
6	ARTIGUES
7	AUPS
8	BAGNOLS-EN-FORET
9	BANDOL
10	BARGÈME
11	BARGEMON
12	BARJOLS
13	LA BASTIDE
14	BAUDINARD-SUR-VERDON
15	BAUDUEN
16	LE BEAUSSET
17	BELGENTIER
18	BESSE-SUR-ISSOLE
19	BORMES-LES-MIMOSAS
20	LE BOURGUET
21	BRAS
22	BRENON
23	BRIGNOLES
24	BRUE-AURIAC
25	CABASSE
26	LA CADIÈRE-D'AZUR
27	CALLAS
28	CAMPS-LA-SOURCE
29	LE CANNET-DES-MAURES
30	CARCES
31	CARNOULES
32	CARQUEIRANNE
33	LE CASTELLET
34	CAVALAIRE-SUR-MER
35	LA CELLE
36	CHATEAUDOUBLE
37	CHATEAUVERT
38	CHATEAUVIEUX
39	CLAVIERS
40	COGOLIN
41	COLLOBRIERES
42	COMPS-SUR-ARTUBY
43	CORRENS
44	COTIGNAC
45	LA CRAU
46	LA CROIX-VALMER
47	CUERS
48	ENTRECASTEAUX

49	ESPARRON
50	ÉVENOS
51	LA FARLEDE
52	FAYENCE *
53	FIGANIERES
54	FLASSANS-SUR-ISSOLE
55	FLAYOSC
56	FORCALQUEIRET
57	FOX-AMPHOUX
58	LA GARDE **
59	LA GARDE-FREINET
60	GAREOULT
61	GASSIN
62	GINASSERVIS
63	GONFARON
64	GRIMAUD
65	HYERES **
66	LE LAVANDOU
67	LA LONDE-LES-MAURES
68	LORGUES
69	LE LUC
70	LA MARTRE
71	LES MAYONS
72	MAZAUGUES
73	MEOUNES-LES-MONTRIEUX
74	MOISSAC-BELLEVUE
75	LA MOLE
76	MONTAOUX *
77	MONTFERRAT
78	MONTFORT-SUR-ARGENS
79	MONTMEYAN
80	LA MOTTE
81	LE MUY
82	NANS-LES-PINS
83	NEOULES
84	OLLIERES
85	OLLIOULES
86	PIERREFEU-DU-VAR
87	PIGNANS
88	PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME
89	LE PLAN-DE-LA-TOUR
90	PONTEVES
91	POURCIEUX
92	POURRIERES
93	LE PRADET
94	PUGET-SUR-ARGENS
95	PUGET-VILLE
96	RAMATUELLE

97	RAYOL-CANADEL-SUR-MER
98	REGUSSE
99	LE REVEST-LES-EAUX
100	RIANS
101	RIBOUX
102	ROCBARON
103	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
104	LA ROQUEBRUSSANNE
105	LA ROQUE-ESCLAPON
106	ROUGIERS
107	SAINT-ANTONIN-DU-VAR
108	SAINT-CYR-SUR-MER
109	SAINT-JULIEN
110	SAINT-MANDRIER-SUR-MER
111	SAINT-MARTIN-DE-PALLIERES
112	SAINT-MAXIMIN LA-SAINTE-BAUME
113	SAINT-PAUL-EN-FORET
114	SAINT-TROPEZ
115	SAINT-ZACHARIE
116	SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE
117	SALERNES
118	LES SALLES-SUR-VERDON
119	SANARY-SUR-MER
120	SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS
121	LA SEYNE-SUR-MER
122	SIGNES
123	SILLANS-LA-CASCADE
124	SIX-FOURS-LES-PLAGES
125	SOLLIES-PONT
126	SOLLIES-TOUCAS
127	SOLLIES-VILLE
128	TARADEAU
129	TAVERNES
130	LE THORONET
131	TOULON **
132	TOURTOUR
133	TOURVES
134	TRANS-EN-PROVENCE
135	TRIGANCE
136	LE VAL
137	LA VALETTE-DU-VAR
138	VARAGES
139	LA VERDIÈRE
140	VERIGNON
141	VIDAUBAN
142	VILLECROZE
143	VINON-SUR-VERDON

* Adhérent à une compétence optionnelle

** Adhérent à une compétence optionnelle par le biais de la Métropole Toulon Provence Méditerranée





1



3



2



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24

- 1 - 19/01/2021 - Bureau Syndical
- 2 - 25/02/2021 - Comité Syndical
- 3 - 02/03/2021 - Les 20 ans du SymielecVar
- 4 - 02/03/2021 - Bureau Syndical
- 5 - 02/03/2021 - Commission Travaux
- 6 - 25/03/2021 - Comité Syndical
- 7 - 18/05/2021 - Bureau Syndical
- 8 - 17/06/2021 - Comité Syndical
- 9 - 01/07/2021 - Réunion sur le projet COTER
- 10 - 22/07/2021 - Bureau Syndical
- 11 - 20/09/2021 - Réunion du Réseau Géomatique Varois
- 12 - 22/09/2021 - Réunion sur le programme Adèle

- 13 - 28/09/2021 - Bureau Syndical
- 14 - 30/09/2021 - Commission de Suivi de Contrôle de Concessions
- 15 - 01/10/2021 - Comité Régional ACTEE
- 16 - 08/10/2021 - Réunion des Directeurs de Syndicats d'Énergie
- 17 - 14/10/2021 - Signature du Groupement ACTEE83
- 18 - 22/10/2021 - Convention Annuelle des Maires de la Région Sud
- 19 - 23/10/2021 - E-Rallye Monte-Carlo
- 20 - 28/10/2021 - Comité Syndical
- 21 - 04/11/2021 - Comité Syndical
- 22 - 05/11/2021 - Salon des Maires du Var
- 23 - 01/12/2021 - Bureau Syndical
- 24 - 03/12/2021 - Journée régionale « Énergies Photovoltaïques »



1.1. Les Compétences du Syndicat

C'est après le contexte de la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public d'électricité que le Syndicat a vu le jour.

Conscients de leurs nouvelles charges en matière de contrôle et de distribution d'énergie, le SymielecVar est né de la volonté de Guy MENUT, Député-Maire de Solliès-Toucas et d'Alfred GAUTIER, Président des Maires du Var et Maire du Val et de quelques Maires du Var en mars 2001.

En 2021, le Syndicat comprend 131 collectivités qui lui font confiance et qui représentent 143 communes sur les 153 que compte le Var.

Si la mission fondatrice du Syndicat est le contrôle de concession de distribution publique d'électricité et les travaux d'effacement des réseaux, le SymielecVar propose également des compétences optionnelles à la carte.

Investi auprès des communes, le SymielecVar est devenu un acteur majeur dans la transition énergétique.



Les compétences du SymielecVar



L'organisation et l'exercice du contrôle de distribution d'énergie électrique



L'organisation et l'exercice du contrôle de distribution publique de gaz



La dissimulation des réseaux d'éclairage public ou téléphonique communs au réseau de distribution publique d'énergie



L'équipement des réseaux d'éclairage public



La maintenance du réseau d'éclairage public



Les économies d'énergie sur les réseaux d'éclairage public



Les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)



La rénovation énergétique des bâtiments publics



Le photovoltaïque



Les énergies renouvelables thermiques



Le réseau de chaleur et de froid



L'achat groupé d'électricité



La perception et le contrôle de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE)



Le contrôle de la perception des Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP)



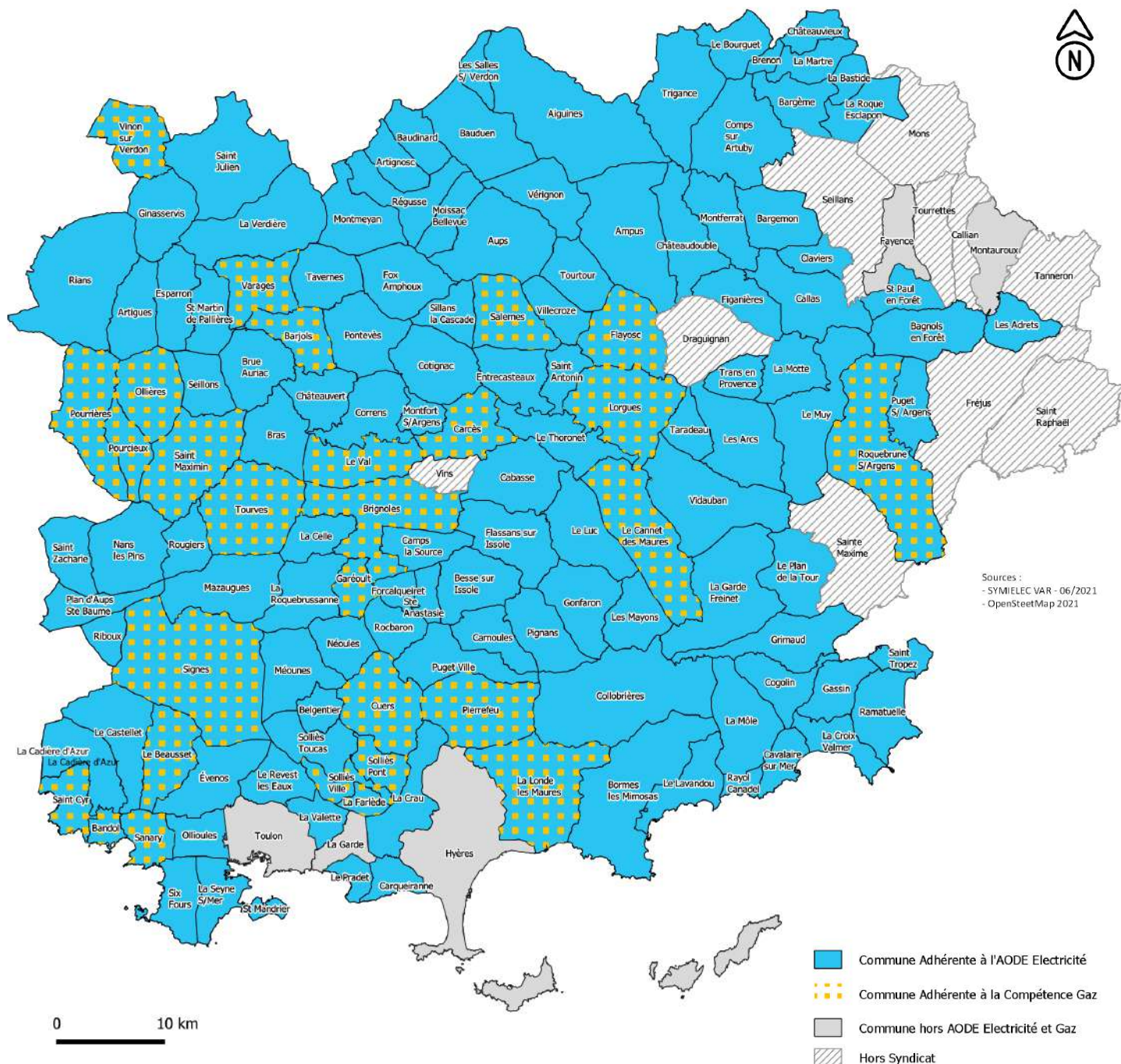
La détection et le géoréférencement du réseau souterrain d'éclairage public



Carte des Communes adhérentes aux compétences AODE

Mission fondatrice du Syndicat, le SymielecVar est l'**Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE)** pour le compte de **138 communes** dans la distribution publique d'électricité et pour **28 communes** dans la distribution publique de gaz.

À ce titre, le SymielecVar est garant de la mission de service public de distribution d'énergie et s'assure de la bonne exécution des missions confiées aux concessionnaires Enedis et GRDF.



138 Communes adhérentes
à l'AODE Électricité

28 Communes adhérentes
à la Compétence Gaz



1.2. La Concession de distribution publique d'Électricité

La distribution publique d'Électricité

Le Patrimoine de la Concession



Le contrôle de distribution d'électricité est une mission essentielle destinée à assurer la sécurité publique et la sûreté du réseau électrique.

En adhérant au SymielecVar, les collectivités ont transféré cette responsabilité au Syndicat qui est désormais chargé de procéder à ce contrôle.

Un agent en charge du contrôle de concession est assermenté par le Tribunal de Grande Instance.

Signé par le SymielecVar, Enedis et EDF, le 1^{er} avril 2020, le contrat de concession a une durée de 30 ans.

Zoom sur le compteur Linky
470 445 points de livraisons sont équipés du compteur Linky sur les 138 communes concernées par le déploiement, soit **94,6%** du territoire.



Le Cahier des Charges du Contrat de Concession

LE CAHIER DES CHARGES DE LA CONCESSION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Il permet de fixer les droits et les devoirs de l'Autorité Concédante et du Concessionnaire, notamment sur un sujet très sensible : les déplacements d'ouvrages lors de la réalisation de travaux d'aménagement de voirie par les communes.

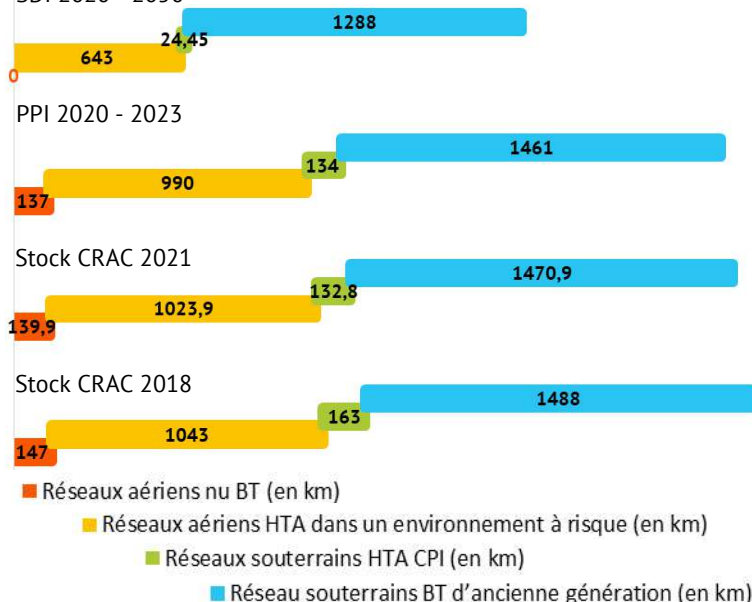
Le SymielecVar suit et contrôle les prestations dues par Enedis au titre du cahier des charges de concession. Ce cahier régit les relations contractuelles entre le concessionnaire et l'autorité concédante.

Suivi du PPI - SDI

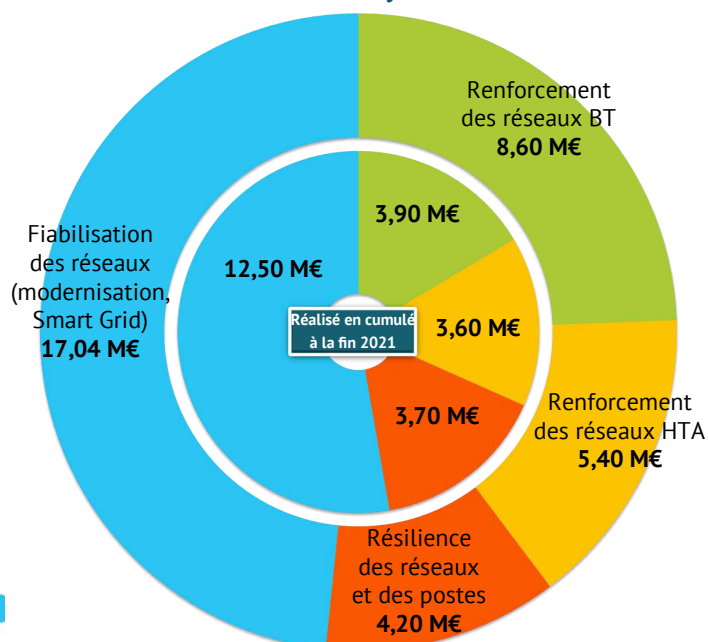
Le cahier des charges du Contrat de Concession signé en avril 2020 prévoit un **Schéma Directeur des Investissements (SDI)** sur 30 ans répartis en plusieurs **Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI)** de 4 ans.

Le graphique ci-dessous représente les **objectifs** fixés pour améliorer la performance du réseau électrique.

SDI 2020 - 2050



Investissement Enedis - Objectifs PPI 2020-2023



Le Concessionnaire Enedis s'est engagé pour **renforcer et moderniser** le réseau pour un montant de **35,2 millions d'euros** dans le PPI de la période 2020-2023.

Les investissements cumulés à fin 2021 représentent **67 %** des objectifs du PPI.

Les Consommateurs et Producteurs de la Concession

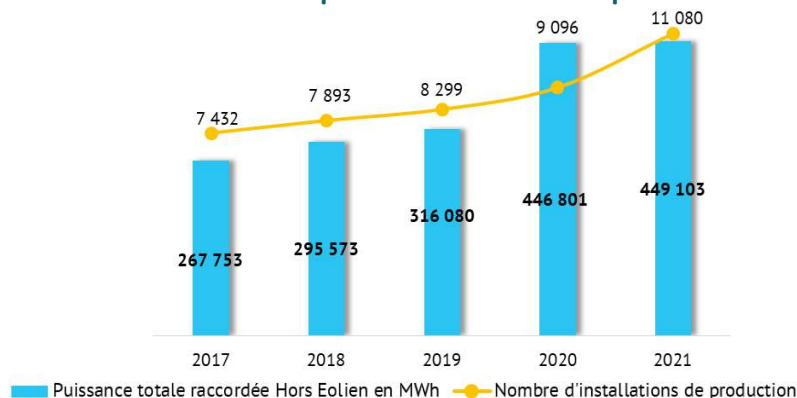
La Clientèle Enedis

	Usagers :	Consommation :
	502 805	4 170 GWh
Clients BT < 36 kVA	497 554	3 070 GWh
Clients BT > 36 kVA	4 455	501 GWh
Clients HTA	796	600 GWh

Zoom sur la fourniture d'électricité

24 747 bénéficiaires du Chèque Énergie en 2021.
341 404 usagers sont au Tarif Réglementé de Vente (TRV) d'EDF, soit **67 %** des consommateurs.

Évolution des producteurs EnR électriques

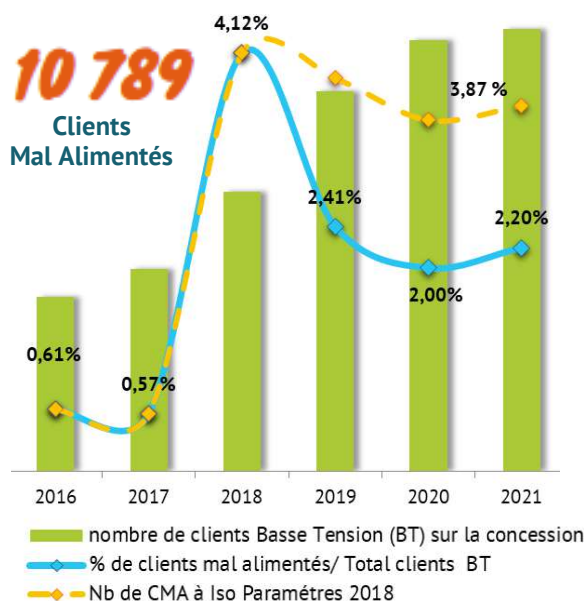


Zoom sur la production d'énergie photovoltaïque

11 058 installations
 + 18,14 % par rapport à 2020
383 MW
 + 17,84 % par rapport à 2020

La Qualité de Fourniture

Taux de Clients Mal Alimentés sur la Concession en 2021



Le Syndicat accompagne ses adhérents dans leurs démarches auprès d'Enedis. Lorsqu'une commune est saisie par un administré pour des problèmes relevant de la qualité des prestations liées au contrat passé avec Enedis, elle peut transmettre une demande écrite au Syndicat précisant les coordonnées de la personne concernée, accompagnée du courrier qui lui a été adressé.

Les élus ou les services techniques peuvent également saisir le SymielecVar dans la rubrique « Contactez-nous » du site Internet www.symielecvar.fr ou grâce à l'espace réservé dédié à chaque collectivité.

Zoom sur la continuité de la fourniture

Critère B : Une légère augmentation en 2021

Le critère B est un indicateur pour mesurer la qualité du réseau. Il indique la durée annuelle moyenne de coupure par installation de consommation raccordée en BT.

Le critère B TTC hors RTE : **59,9 minutes** (62,2 minutes en 2020)

Le critère B TTC hors RTE national : **69,1 minutes** (67,2 minutes en 2020)

Les Finances

Investissements et recettes Enedis en 2021

56,7 M€ d'investissement Enedis
187,1 M€ de recettes d'acheminement

Le Patrimoine Comptable en 2021

Valeur brute des ouvrages : **1 144 416 k€**
 (+ 36 M€ par rapport à 2020).

Zoom sur les travaux

Le SymielecVar a investi **2,12 M€** en 2021 sur la concession.
 (travaux de dissimulation des réseaux de distribution publique d'électricité).
 Enedis a versé au SymielecVar au titre de l'Article 8 : **518,3 k€**
 L'Article 8 du cahier des charges de concession permet l'allocation d'une enveloppe financière annuelle par Enedis pour l'enfouissement des réseaux.

Top 3 des dépenses Travaux BT Enedis 2021

COGOLIN	Raccordement collectif Port de Plaisance
LE MUY	Rénovation réseau souterrain Les Canebières
LE CASTELLET	Raccordement collectif Chemin de la Régie



1.2. La Concession de distribution publique de Gaz

La distribution publique de Gaz Naturel

Le Patrimoine de la Concession



Depuis 2012, le SymielecVar est l'**Autorité Organisatrice de Distribution publique de Gaz Naturel** pour les **28 communes** du Var qui ont délibéré pour ce transfert de compétence. Le Syndicat contrôle la bonne exécution du réseau concédé et veille au respect du contrat de concession signé par GRDF.

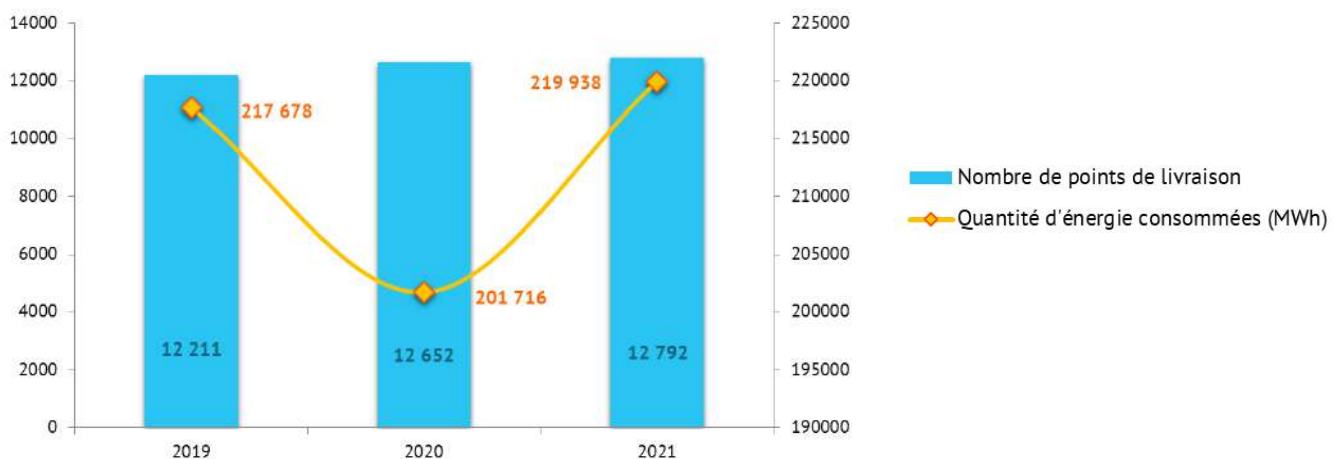
Un agent en charge du contrôle de concession est assermenté par le Tribunal de Grande Instance.

La commune de **Solliès-Ville** est adhérente car elle est traversée par le réseau de GRDF mais ne possède pas d'abonnés « Gaz ».



Les Clients & les Consommations de la Concession

Évolution des quantités d'énergie acheminées et du nombre d'usagers desservis



Le déploiement du compteur Gazpar

Depuis le début du déploiement, **11 204 compteurs communicants** ont été installés sur la concession **4 376** dont en 2021, ainsi que **23 concentrateurs** dont **7** en 2021.

Pour connaître sur votre commune le déploiement, rendez-vous sur le site :

<https://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/gazpar-compteur-communicant-gaz/gazpar-chez-vous>



Zoom sur l'acheminement

L'énergie acheminée en 2021 représente **220 GWh** contre **202 GWh** en 2020, soit **+ 9,03 %**.

Les recettes liées à l'acheminement représentent **3,27 M€** soit **+ 6,49 %** par rapport à 2020.

12 792 points de livraison sont recensés en 2021 contre **12 652** en 2020, soit **+ 1,11 %**.



Les Ouvrages de la Concession

Le réseau

Les conduites permettent de véhiculer du gaz à différentes pressions (MP : Moyenne Pression / BP : Basse Pression).

La terminologie utilisée correspond à des conduites :

- **MPC** : pression comprise entre 4 et 19,2 bars
- **MPB** : pression comprise entre 0,4 et 4 bars
- **MPA** : pression comprise entre 0,05 et 0,4 bars
- **BP** : pression comprise entre 0,017 et 0,05 bars

InfoCoupure :

GRDF met à disposition de ses clients « InfoCoupure », un service gratuit disponible 7j/7 et 24h/24 sur le site <http://infocoupure.grdf.fr>.

Les principaux chantiers de la Concession

Les Travaux

En 2021, ces travaux ont représenté **3,74 km** sur la concession. En 2021, GRDF a modernisé **306 m** de réseau sur la concession.

Raccordements & transition écologique	Longueur	BC *	BI **
Brignoles ZAC Nicopolis	2 134 m	0	4
Lorgues Place d'Entrechaux	485 m	5	0
Le Cannet des Maures Chemin de Bouillidou	171 m	0	0
Cuers Boulevard Marc Chagall	167 m	5	0
Sollies-Pont Avenue de la Ferrage	160 m	3	0
Saint-Maximin-La-Sainte-Baume Rue Colbert	109 m	0	1
Pierrefeu-du-Var Avenue anciens combattants d'Afrique du Nord	104 m	0	0
Vinon-sur-Verdon Avenue de la République	97 m	1	0

Zoom sur l'âge moyen du réseau

En 2020, l'âge était de **22,60 ans**.
En 2021, il passe à **22,95 ans**

L'âge du réseau est **jeune** sur la majorité des communes.

Le SymielecVar est attentif aux pannes intervenant sur les réseaux de **3 communes** qui sont les plus vieillissantes, à savoir **Sanary-sur-Mer (33,19 ans)**, **Sollies-Pont (33,33 ans)** et **Sollies-Ville (38,34 ans)**.

Surveillance systématique du réseau :

253 km de réseau GRDF contrôlés en 2021 contre **88 km** en 2020.

Adaptation & modernisation des ouvrages	Longueur	BC *	BI **
Sanary-sur-Mer Chemin Bory	124 m	7	0
Sanary-sur-Mer Route de la Gare	87 m	4	0
Sanary-sur-Mer Rond-Point de Stellamare	46 m	0	1
Bandol Rue Jean Loste - Ambroise Pare	39 m	0	0
La Farlède Avenue de la République	6 m	0	0
Sanary-sur-Mer Chemin de la Menandière	1 m	0	0
La Londe-les-Maures Rond-Point de la Garenne	1 m	0	0
Saint-Cyr-sur-Mer Rue de l'Artuby	1 m	0	0

* BC : Branchement Collectif

** BI : Branchement Individuel

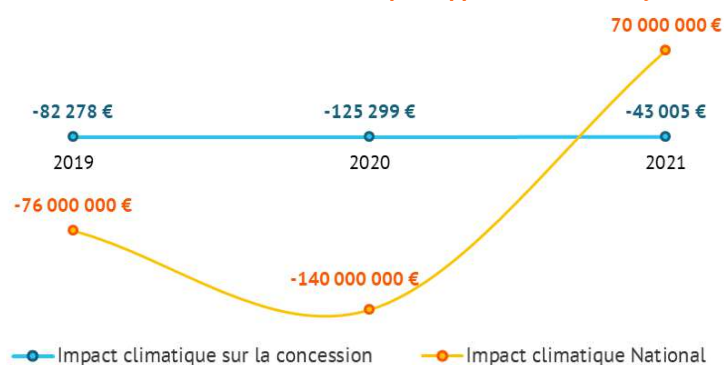
Les Finances

Les investissements de développement sur le réseau

+ 3,75 km de réseau construit en 2021 (4,27 km en 2020).

Effets du changement climatique sur les recettes*

* Dus aux consommations en baisse par rapport au climat moyen



1,5 M€ d'investissements réalisés par GRDF sur la concession en 2021, soit **+ 462 k€** par rapport à 2020.

3,5 M€ de recettes acheminement et hors acheminement de GRDF, soit **+ 13,95 %** par rapport à 2020.

Zoom sur la sécurité du réseau

212 incidents recensés en 2021 (**129** en 2020), dont :

Manque de gaz ou défaut pression sans fuite : **32** (20 en 2020)

Fuite de gaz sans incendie ni explosion : **139** (84 en 2020)

Incendie et/ou explosion : **10** (11 en 2020)

Autres natures : **31** (14 en 2020)



1.3. Les Travaux

Les travaux de dissimulation des lignes aériennes de distribution publique d'énergie

Le Syndicat Départemental est maître d'ouvrage de tous les travaux d'effacement qui doivent être réalisés par les collectivités adhérentes au Syndicat sur le réseau concédé à Enedis. Il a pour cela procédé à la dévolution de marchés publics d'études et de travaux. La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert avec une publicité européenne. La direction des travaux est assurée en interne par des agents formés au sein de la structure. Cette méthode permet de suivre au mieux l'évolution des travaux et leur coordination.



Les travaux d'éclairage public



Pour les communes qui ont opté pour les compétences optionnelles n°1 et 2. Le Syndicat crée (compétence 1) des nouveaux réseaux d'éclairage public, ou dissimule (compétence 2) des réseaux d'éclairage public aériens et procède à la pose de matériel qui remplit les critères de performance les rendant éligibles au dispositif des CEE. Dans chaque cas, l'efficacité et l'économie d'énergie sont recherchées tout comme la simplicité d'entretien et d'exploitation du matériel.

Les travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public

Pour les communes qui ont opté pour la compétence optionnelle n°3. Le Syndicat apporte des conseils techniques, des recommandations énergétiques et une aide financière pour réaliser des économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public. Ces travaux sont également éligibles au dispositif des CEE.

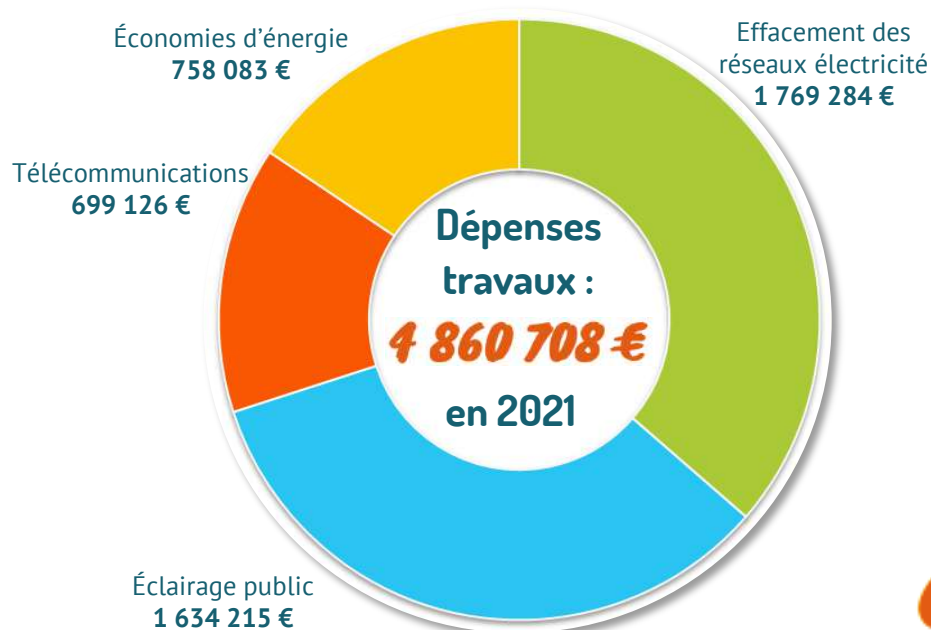


Les travaux de communications électroniques



Pour les communes qui ont opté pour la compétence n°4, une convention organise les relations entre le Syndicat et Orange et s'applique en présence d'appui commun déposé dans l'emprise des travaux. L'appui commun désigne le support de ligne aérienne d'un réseau public de distribution d'électricité sur lequel est également établi le réseau de communications électroniques. Le Syndicat coordonne les travaux d'enfouissement ou de mise en discrétion de ces réseaux en intégrant à ses projets le réseau téléphonique, dans le cadre de la convention signée avec Orange. La maîtrise d'ouvrage et la direction des travaux sont facturées 5 % du montant total HT des études, des travaux et du câblage.

Répartition des dépenses travaux en 2021



56
Chantiers
terminés en 2021

représentant un **coût total** de :

5 058 053 €

Participation financière
du SymielecVar

à hauteur de :

937 575 €





Quelques exemples de chantiers réalisés en 2021 - Photos Avant / Après Travaux

CHATEAUVERT- Quartier San Peyre



OLLIOULES - Chemin de Vallon Cros



LA SEYNE-SUR-MER - Avenue du Général de Gaulle



1.4. La Transition Énergétique

Les travaux d'économies d'énergie sur l'éclairage public

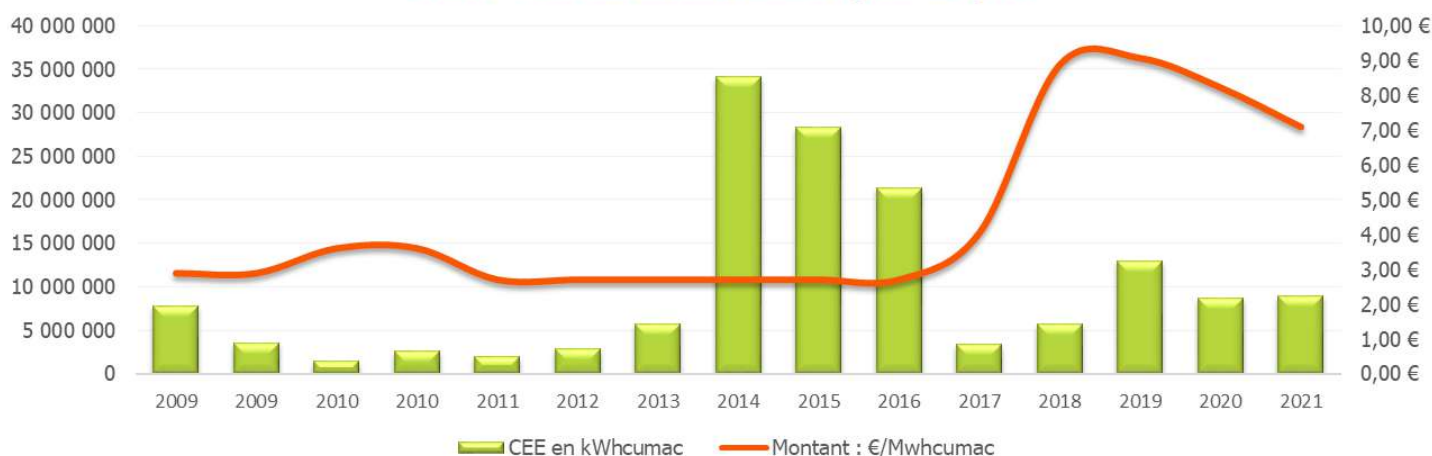
Le SymielecVar assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public pour le compte des communes.

5 communes : Aiguines – Bargemon – Cavalaire-sur-Mer – Le Luc – Villecroze – ont bénéficié du dispositif des CEE pour un montant de **64 007,68 €**, en 2021.

Depuis 2009, le Syndicat a valorisé **150 474 569 kWhcumacs de CEE** représentant **623 262,60 €**.



CEE : Nombre de kWhcumacs par dépôt



Travaux réalisés en 2021

Cavalaire-sur-Mer	Gonfaron
Le Luc	Villecroze

Travaux en cours en 2021

Le Beausset	Callas	Cotignac	Esparron	Les Mayons
Mazaugues	Nans-les-Pins	Pignans	Sainte-Anastasie-sur-Issole	Signes

Certificats d'Économies d'Énergie en cours d'instruction



18 652 164

kWhcumacs* au titre des travaux 2021

* Qu'est-ce-que le kWhcumac ?

L'unité de mesure des Certificats d'Économies d'Énergie est le kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac). Cela représente une quantité d'énergie qui aura été économisée grâce aux opérations d'économies d'énergie mises en place.





La rénovation énergétique des bâtiments publics

Le Syndicat, en association avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Var (ALEC 83) vient en soutien des communes qui souhaitent agir sur la consommation d'énergie de leurs bâtiments communaux.



Programme ACTEE - Sequoia 2 (2021-2022)

C'est dans cette dynamique de mutualisation, au bénéfice de l'efficacité énergétique des territoires, que le SymielecVar, la COFOR-ALEC 83 ainsi que cinq EPCI ; Cœur du Var, Golfe de Saint-Tropez, Méditerranée Porte des Maures, Provence Verdon et Provence Verte ont été lauréats du programme ACTEE-Sequoia 2 en vue de déployer le programme ACTEE 83 au profit des communes de leurs territoires.

Les Syndicats Mixtes Provence Verte Verdon et Massif des Maures, porteurs de Contrat de Transition Écologique, sont également associés au programme ACTEE 83.

Ce programme permet :

- Un accompagnement dans la rénovation énergétique des bâtiments publics
- Le recrutement d'un économe de flux (Christophe COSTA à l'ALEC 83)
- L'achat d'équipements et logiciels spécifiques
- Le financement à 50% de 134 audits énergétiques et thermiques des bâtiments
- La réalisation de 5 réunions de formations et l'accès aux guides et conseils d'experts

En 2021, le bureau d'études G2E a été mandaté par le SymielecVar, via un marché de maîtrise d'œuvre, pour réaliser des audits énergétiques et des études pour les communes adhérentes.

Le Syndicat reste l'interlocuteur privilégié des communes et veille à ce que les études réalisées par le prestataire soient conformes aux demandes de la collectivité. Si la commune décide d'exécuter les travaux en confiant un mandat de maîtrise d'ouvrage au SymielecVar, le bureau d'études réalise le marché correspondant, toujours sous contrôle du SymielecVar. Les travaux sont alors suivis et dirigés par le Syndicat, pour le compte des communes, jusqu'à la livraison.



Actions réalisées en 2021

Six-Fours-les-Plages	Réalisation d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour la rénovation énergétique et thermique de 10 écoles sur 5 ans
Pourrières	Réalisation de 2 audits énergétiques sur 2 groupes scolaires
Pierrefeu-du-Var	Réalisation d'un audit énergétique d'une école primaire et d'un APS (Avant Projet Sommaire)
La Croix-Valmer	Réalisation d'un APS (Avant Projet Sommaire), APD (Avant Projet Détaillé) et PRO (Étude projet) suite à l'audit d'un EHPAD réalisé en 2020
Carnoules	Réalisation d'un audit énergétique sur l'Hôtel de Ville
Le Thoronet	Réalisation d'un audit énergétique du groupe scolaire
Ollioules	Réalisation de 3 audits énergétiques sur un complexe sportif et 2 écoles



Les Énergies Renouvelables thermiques et de récupération

Le SymielecVar a été sélectionné par l'Ademe pour la mise en place d'un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques et de récupération (EnR T&R) pour tous les porteurs de projets dans le Var (hors particuliers).

Dans ce cadre, le Syndicat a missionné un groupement de bureau d'études AKAIOULE et H3C pour réaliser une étude de préfiguration. Ce potentiel a pu mettre en avant des énergies telles que la géothermie, le bois énergie (granulés et plaquettes forestières) et le solaire thermique. Une campagne de communication au travers de réunions, visioconférences et supports techniques, ont permis de mobiliser en 2020 et 2021 les différents secteurs du Var.

Les communes ayant décelé un besoin de rénovation de leurs installations thermiques ont ainsi pu faire appel au SymielecVar pour réaliser des notes d'opportunités. Les projets étudiés sont principalement des écoles, des gymnases, des EHPAD, des hôtels de ville et des piscines.

A partir de ces études (**disponible sur le site www.symielecvar.fr**), le SymielecVar et l'Ademe ont défini un objectif de production d'EnR et ont signé un contrat de développement des EnR thermiques sur le département du Var en novembre 2021. Ce contrat signé sur trois ans (2022-2024) pourra être reconduit trois ans de plus (2025-2027).

L'objectif est d'accompagner les acteurs du territoire dans le développement des énergies renouvelables et d'apporter un soutien technique et financier. Pour ce faire le SymielecVar a ouvert 2 recrutements qui ont débuté en 2022.

L'Ademe propose des aides en fonction du type et de la production du projet. La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte également des aides complémentaires.

Objectifs CT EnR 83	Contrat 2022-2024	Contrat 2025-2028
Communes et EPCI	10,1 GWh	10 GWh
EHPAD / Maison de retraite	1,8 GWh	3,6 GWh
Hôpitaux / Cliniques	1 GWh	2 GWh
Entreprises / Industries	0,5 GWh	1 GWh
Tourisme	0,8 GWh	1,5 GWh
Collèges / Lycées / Universités	1 GWh	1 GWh
Agriculture	0,1 GWh	0,5 GWh
Logements collectifs	1 GWh	2 GWh
Total objectifs	16,3 GWh	21,6 GWh

EPCI	Nombre de projets étudiés en 2021	Production ENR MWh/an (pondérée)
Golfe de Saint-Tropez	16	6700
Cœur du Var	11	506
Dracénie Provence Verdon	4	302
Lacs et Gorges du Verdon	3	466
Toulon Provence Méditerranée	3	118
Provence Verte	2	107
Var Estérel Méditerranée	2	227
Méditerranée Porte des Maures	2	134

AVEC LE SOUTIEN ET LE FINANCEMENT DE



Les Générateurs (ex COCOPEOP)

Le SymielecVar ainsi que tous les syndicats d'énergie de la Région SUD ont postulé à l'appel à projet « Mise en place de réseaux régionaux de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques » et ont été retenus pour mener les actions d'aide à la décision sur le développement du Photovoltaïque et de l'Eolien sur leur département respectif de 2022 à 2024.

Ainsi un agent a été recruté pour réaliser les actions suivantes : Communication, Animation, Organisation des acteurs, Appui et conseils des collectivités, Identification des potentiels, Réalisation d'étude d'opportunité, Aide à la réalisation d'étude préalable, Accompagnement dans les négociations avec les développeurs, Animation Régionale, Organisation de formations.



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire



Le Solaire Photovoltaïque

Le SymielecVar propose la réalisation d'étude de potentiel photovoltaïque sur les bâtiments publics des communes adhérentes.

Plusieurs solutions sont envisagées :

- soit en fonds propres de la commune en équipant directement de panneaux photovoltaïques les bâtiments et terrains communaux
- soit par mise à disposition des toitures à un opérateur moyennant contre partie financière et entretien du patrimoine (réfection de toitures, travaux d'isolement...)
- soit en prenant des participations dans une société qui portera le projet (sociétés à capital public / privé).



Etude réalisée en 2021	Bâtiment étudié		Puissance en kWc	Production en MWh / an
La Crau	Toiture future gendarmerie		52,5 kWc	69,8 MWh / an
Circuit du Luc	Ombrières Ancien Tennis	Toitures Centre du circuit au sol	6 682,8 kWc	7 554,7 MWh / an
Nans les Pins	Ecole Primaire Ecole Maternelle	Complexe multi-activité	418,5 kWc	517,6 MWh / an
Les Mayons	Groupe Scolaire CTM	Salle des fêtes	212,7 kWc	220,2 MWh/an
La Roque-Esclapon	Salle des fêtes Garages Municipaux	Club de Parapente	113,6 kWc	139,3 MWh/an
Figanières	Ecole Primaire Ecole Maternelle La Poste Logement locatif Mairie	Garages services techniques Centre de loisirs Maison médicale Crèche Boulodrome	212,8 kWc	279,1 MWh/an
Cotignac	CTM		67,8 kWc	79,3 MWh/an
Ginasservis	Groupe Scolaire		32,6 kWc	46,0 MWh/an

L'Ombrière Photovoltaïque du SymielecVar

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le SymielecVar a réalisé en 2020 une ombrière photovoltaïque en autoconsommation avec stockage sur son parking.

Le SymielecVar a développé une **station de recharge pour les véhicules électriques** du Syndicat alimentée par **une installation photovoltaïque et une batterie de stockage** pour la gestion de la production grâce à une subvention de la Région Sud.

Cette ombrière de 25 kWc installée en autoconsommation permet aujourd'hui au Syndicat de charger son parc de voitures électriques, de subvenir à une grande partie des besoins électriques du bâtiment, en consommation directe ou en stockant la production dans des batteries. La première année complète d'utilisation de l'ombrière s'est déroulée en 2021.



Production 2021 :

35 782 kWh

Autoconsommation 2021 :

73 %



1.5. Les bornes de recharge pour véhicules électriques

De Mouv'Elec Var au réseau eborn

Depuis le début du déploiement en août 2017, le Syndicat a supervisé l'installation de **182 bornes** de recharge pour véhicules électrique sur **88 communes** Varoises, dont **39 bornes** mises en service en 2021.

Engagé depuis 2019 avec Toulon Provence Méditerranée, la Métropole a confié au SymielecVar, le déploiement de **150 bornes** de recharge sur son territoire.

Le SymielecVar conjointement avec 10 autres syndicats d'énergie a conclu une Délégation de Service Public (DSP) en octobre 2020. Le Déléataire EasyCharge est chargé de l'exploitation de **1 200 bornes** de recharge sur **11 départements** en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Eborn, en quelques chiffres

Le nombre de recharges de véhicules électriques est passé de **21 543** en 2020 à **47 406 charges** en 2021, soit une progression de **120 %**.

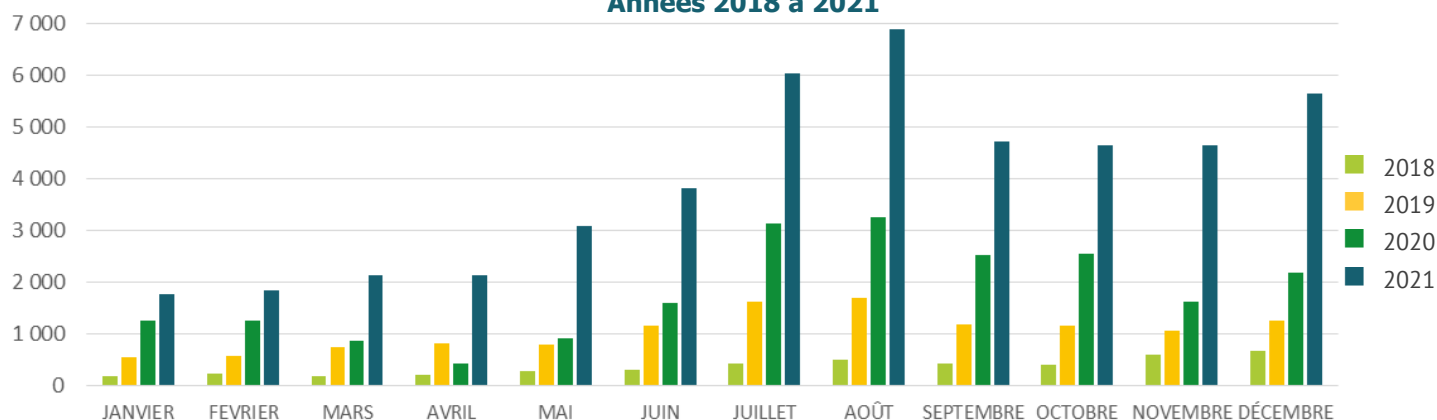
L'évolution des kilowattheures délivrés représente **162 %**, soit **250 597 kWh** consommés en 2020 contre **657 444** en 2021.

L'affluence touristique en été a engendré un record de **6 046 connexions** en juillet et **6 898** en août 2021, cette période reste la plus fréquentée de l'année avec le mois de décembre qui enregistre **5 644 sessions**.

Convention SymielecVar / Enedis

Le SymielecVar et Enedis ont conventionné pour faciliter le raccordement des bornes de recharge. Afin de valider l'implantation des bornes, Enedis met à disposition les données de charge du réseau pour s'assurer que le réseau tienne la puissance raccordée.

Évolution des sessions de recharge sur le réseau eborn Var
Années 2018 à 2021



R É S E A U
eborn



www.eborn.fr



04 23 10 03 50



contact@reseau-eborn.fr



Réseau eborn

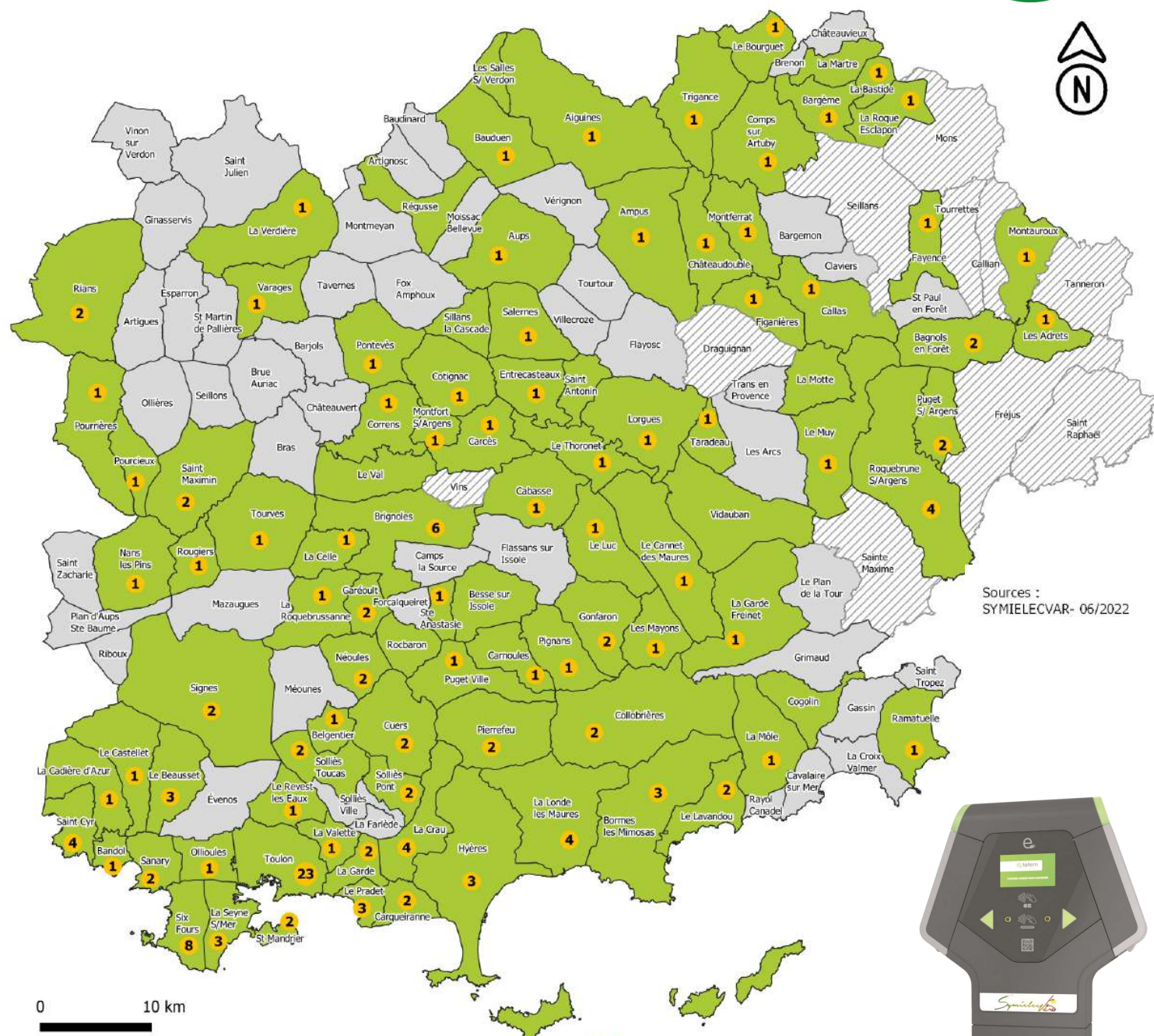


<https://moncompte.reseau-eborn.fr>



Déploiement des bornes de recharge du réseau eborn Var

État au 31/12/2021



1 Nombre de bornes (182)

■ Commune adhérente au réseau eborn

■ Commune hors réseau eborn

■ Commune hors Syndicat



182

bornes de recharge

680 834 €

investis dans les travaux IRVE en 2021



1.6. La Maintenance des réseaux d'Éclairage Public

La maintenance de l'éclairage public assurée par le SymielecVar a pour objectif de répondre aux enjeux d'un éclairage économe et de qualité. Depuis la délibération du comité syndical du 30 juin 2011, la compétence optionnelle n°8 « Maintenance éclairage public » est ajoutée aux statuts du syndicat à l'article 2.2.4.

En 2021, **64 communes** ont confié au SymielecVar, la gestion de leur réseau d'éclairage public.

Cette mission comprend notamment, le dépannage des lampes et armoires en panne, le traitement des DT-DICT, la charge d'exploitation qui doit permettre de gérer les accès au réseau et donc sécuriser les interventions.



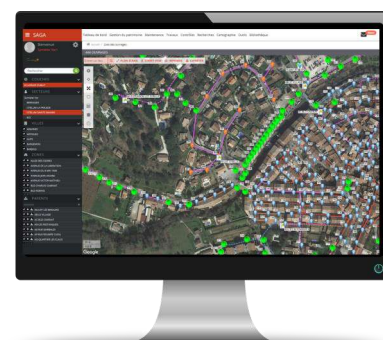
1	ARTIGUES
2	AUPS
3	BANDOL
4	BARGEMON
5	BARJOLS
6	BAUDUEN
7	LE BEAUSSET
8	BESSE-SUR-ISSOLE
9	CABASSE
10	LA CADIÈRE-D'AZUR
11	CALLAS
12	CAMPS-LA-SOURCE
13	CARNOULES
14	LE CASTELLET
15	CHATEAUDOUBLE
16	COLLOBRIÈRES
17	COTIGNAC
18	LA CROIX-VALMER
19	ESPARRON
20	EVENOS
21	FIGANIERES
22	FLASSANS-SUR-ISSOLE

23	FLAYOSC
24	FORCALQUEIRET
25	GAREOULT
26	GINASSERVIS
27	LE LUC
28	LES MAYONS
29	MAZAUGUES
30	MEOUNES-LES-MONTRIEUX
31	LA MOLE
32	MONTFORT-SUR-ARGENS
33	NANS-LES-PINS
34	NEOULES
35	PIGNANS
36	PIERREFEU-DU-VAR
37	PLAN-D'AUPS-SAINT-BAUME
38	LE PLAN-DE-LA-TOUR
39	PONTEVES
40	POURCIEUX
41	POURRIÈRES
42	PUGET-VILLE
43	RAYOL-CANADEL-SUR-MER

44	RIBOUX
45	RIANS
46	ROCBARON
47	LA ROQUEBRUSSANNE
48	ROUGIERS
49	SAINT-ANTONIN-DU-VAR
50	SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE
51	SAINT-JULIEN
52	SAINT-TROPEZ
53	SALERNES
54	SIGNES
55	SOLLIES-TOUCAS
56	SOLLIES-VILLE
57	TARADEAU
58	TAVERNES
59	LE THORONET
60	TOURVES
61	LE VAL
62	VARAGES
63	LA VERDIÈRE
64	VILLECROZE

Le logiciel

Le Syndicat dispose d'un logiciel de gestion et de maintenance de l'éclairage public. Un outil web interactif, à disposition des collectivités qui permet de signaler une panne et de suivre les interventions réalisées avec les photos des anomalies et des travaux exécutés.



Exemple d'intervention suite à un signalement :

Avant

Après



La maintenance EP, en quelques chiffres

457 784 € investis dans la maintenance EP (hors forfait)

31 065 points lumineux

2 616 signalements effectués sur le logiciel

383 opérations de travaux de maintenance



Le Service SIG : Le Système d'Information Géographique

Depuis 2018, le Syndicat a créé un Service Système d'Information Géographique (SIG).

Les missions qui lui sont confiées :

- Administration et mise à jour des données cartographiques du Syndicat
- Suivi du marché de géodétection
- Appui technique
- Veille technologique et réglementaire
- Co-animation départementale du groupe de travail Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) du Réseau Géomatique Varois et du CRIGE PACA (Centre de Ressources en Information Géographique)
- Participation aux projets FNCCR, du groupe de travail de Géostandard Éclairage Public du CNIG (Centre National de l'Information Géolocalisée).



Le Service SIG a également un rôle de transversalité au sein du Syndicat.

Il assiste, accompagne, aide à l'expertise des données cartographiques pour le compte des projets de la Direction, du Service Technique et du Service de la Transition Énergétique.

Le Service SIG est aussi sollicité pour mettre à disposition ses données métiers à ses communes adhérentes et aux acteurs publics territoriaux.

La Géodétection

85 communes adhérentes sont concernées par le marché « Détection et Référencement du réseau souterrain d'Éclairage Public et de Signalisation Lumineuse Tricolore ».

Parmi elles, 23 communes n'ayant pas transféré la compétence « Maintenance Éclairage Public » au Syndicat, ont choisi de conventionner avec le SymielecVar afin de lui confier cette mission.

La longueur à géo-détecter de précision classe A est estimée à **1 000 km** sur l'ensemble des **85 communes**.



700 km de réseau géodéfectés en fin 2021

État d'avancement du marché de Géodétection
2018-2022

240 km géodéfectés en 2019	255 km géodéfectés en 2020	205 km géodéfectés en 2021	300 km à relever en 2022
-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-----------------------------



1.8. Le Groupement d'Achat d'Électricité

Le groupement de commandes, dont le SymielecVar est le coordonnateur, est constitué de **137 membres** dont **126 collectivités**, **6 CCAS** et **5 établissements de santé**.

Un accord-cadre, ayant pour objet l'acheminement et la fourniture d'électricité pour les besoins propres de chaque membre du groupement, a été notifié en **octobre 2021** aux sociétés **PLUM ÉNERGIE**, **EDF** et **TOTAL ÉNERGIES**.

Il a donné lieu à la passation de marchés subséquents qui a été attribué à la société **EDF** pour une durée de **3 ans** à compter du 1er janvier 2022. Il concerne **7 000 points de livraison**.

Les prix ont subi de très fortes augmentations en raison du contexte géopolitique mondial, qui ont pu être limitées grâce à la force du groupement.



1.9. Les RODP : Redevances d'Occupation du Domaine Public

Électricité ⚡

Conformément aux dispositions du décret 2002-409 du 26 mars 2002, la commune perçoit, chaque année de la part d'Enedis, sous réserve d'avoir délibéré à cet effet, une Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité dont le montant est actualisé annuellement suivant les dispositions de l'article R. 2333-105 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La redevance représente en **2021**, sur le territoire du Syndicat **232 350 euros** pour une population de **654 653 habitants**.

Gaz 🔥

Dans le cadre de cette mission, le syndicat s'attache à vérifier que la commune perçoit bien la Redevance d'Occupation du Domaine Public versée par le distributeur et le transporteur de gaz en contrepartie de leur occupation du domaine public communal.

Le décret 2007-606 du 25 avril 2007 prévoit une formule de la redevance, qui s'applique quelle que soit la nature du réseau (transport ou distribution) ou du gaz (naturel ou propane). Les montants des redevances tels que prévus par ce décret sont des montants maxima. La commune est libre de fixer le montant qu'elle entend réclamer. Cette redevance est calculée en fonction de la longueur du réseau de distribution et / ou de transport situé sur le domaine public et tient compte de l'actualisation de l'indice ingénierie.

Communications Électroniques 📶

En contrepartie de l'occupation du domaine public, les opérateurs propriétaires des réseaux doivent verser aux communes une redevance dont le montant est encadré par le Décret du 27 décembre 2005. Le syndicat propose une assistance technique au contrôle de la RODP. **55 communes** ont confié cette mission au SymielecVar. L'une des premières actions du syndicat en la matière est de veiller à ce que toutes les communes qui lui ont confié cette mission titrent la RODP chaque année, et récupèrent la redevance non titrée depuis 5 ans auprès de la société Orange.

Chantiers Provisoires 🚧

Depuis le décret du 27 mars 2015, les communes et les départements perçoivent une RODP au titre de l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux portant sur des ouvrages de transport ou de distribution d'électricité ou de gaz.

Le syndicat a donc invité les communes à délibérer pour instaurer le principe de la perception d'une redevance pour tout chantier provisoire relatif aux réseaux électriques ou gaziers.

La délibération prise avant la fin de l'année N permet de percevoir la RODP au titre des ouvrages mis en service ou mis en gaz durant N-1.

Un modèle de délibération, de décision et d'état des sommes dues a été adressé aux communes adhérentes.



1.10. La TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité

Ce qu'il faut savoir sur la Taxe

L'article L. 3333-3-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose le contrôle de la taxe par un agent de contrôle habilité. Cet agent est soumis à l'obligation de secret professionnel définie aux articles L. 226-13 et 226-14 du code pénal.

La taxe est obligatoire sur toutes les consommations finales d'électricité (y compris l'éclairage public) avec des exonérations possibles. Elle est calculée sur les quantités livrées et produites et non plus sur les montants facturés.

Elle a des tarifs minima de 1,5 € par MWh pour les puissances souscrites inférieures ou égales à 36 kVA et de 0,5 € par MWh pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA et inférieures ou égales à 250 kVA.

L'article L. 2333-2 du CCGT énonce qu'il est institué au profit des établissements publics de coopération intercommunale, au titre de leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, une taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

46
Fournisseurs



127
Communes



Évolution du volume de la Taxe

Le Syndicat contrôle l'ensemble des fournisseurs et reverse aux communes 98 % de la Taxe.



Contrôle des fournisseurs actifs sur le territoire du SymielecVar

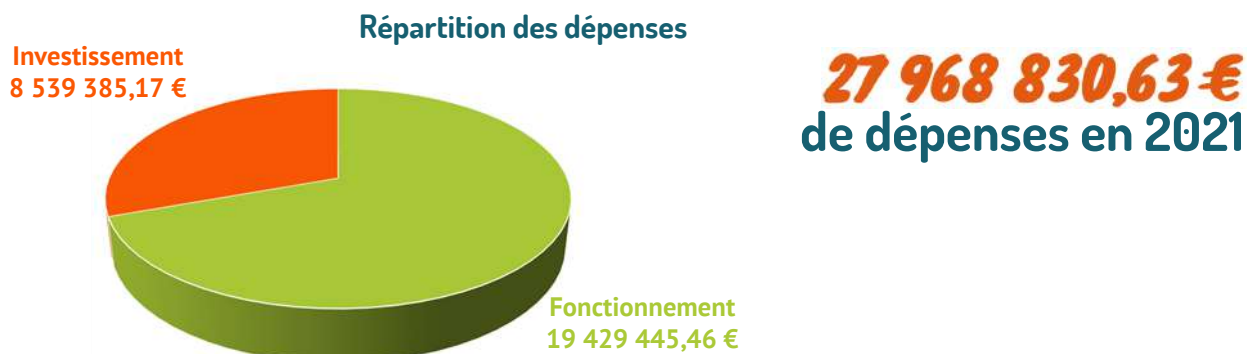
La liste des fournisseurs est issue de l'état d'Enedis qui détaille le volume total d'électricité que le distributeur achemine et facture aux fournisseurs d'électricité.

Cet état permet à l'agent de contrôle de s'assurer qu'aucun fournisseur n'échappe au reversement de la taxe.



2.1. Les Dépenses

La Répartition des Dépenses d'Investissement & de Fonctionnement



FONCTIONNEMENT	CA 2021
Dépenses	
011 - Charges à caractère général	1 644 015,22 €
012 - Charges de personnel	778 838,07 €
014 - Atténuations de produits	16 416 568,45 €
65 - Charges de gestion courante	161 731,56 €
66 - Charges financières (intérêts)	276 729,39 €
67 - Charges exceptionnelles	151 562,77 €
TOTAL	19 429 445,46 €

INVESTISSEMENT	CA 2021	Reste à réaliser 2021
Dépenses		
20 - Immobilisations incorporelles	78 821,78 €	21 000,00 €
204 - Privé-Bâtiments et installations	1 534,41 €	
21 - Immobilisations corporelles	11 715,66 €	30 000,00 €
23 - Opérations d'équipement	5 628 425,71 €	1 718 400,00 €
13 - Subventions d'investissement	77 163,09 €	
16 - Emprunts	2 633 009,07 €	
4581 - Opérations pour compte de tiers	108 715,45 €	966 040,00 €
TOTAL	8 539 385,17 €	2 735 540,00 €

L'Évolution des Dépenses

Travaux d'Effacement des réseaux Électricité

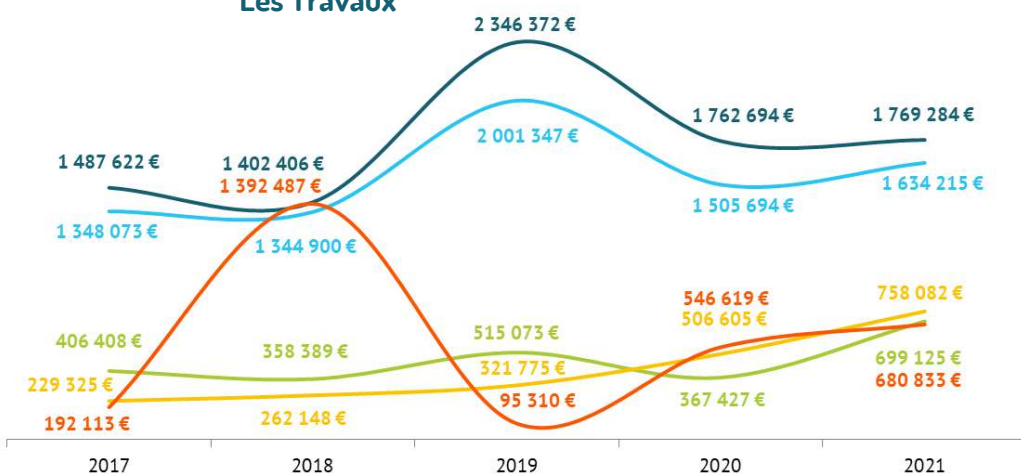
Travaux d'Éclairage Public

Travaux de Télécommunications

Travaux d'Économies d'énergie

Travaux d'Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

Les Travaux



Le Chapitre 011



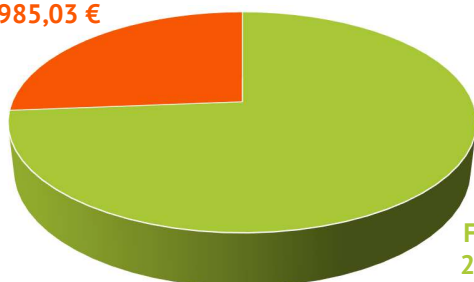
Ce chapitre connaît une baisse de **1,22 %** entre 2020 et 2021.

Il est composé principalement des dépenses courantes nécessaires au fonctionnement du Syndicat mais surtout des dépenses de maintenance d'éclairage public pour **1 141 767,91 €**, d'études et de diagnostics pour **264 019,98 €**.



La Répartition des Recettes d'Investissement & de Fonctionnement

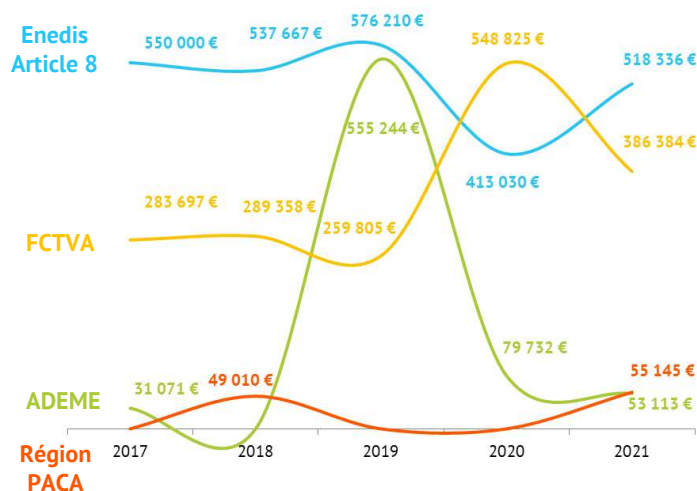
Répartition des recettes

Investissement
9 349 985,03 €Fonctionnement
26 253 243,93 €**35 603 228,96 €**
de recettes en 2021

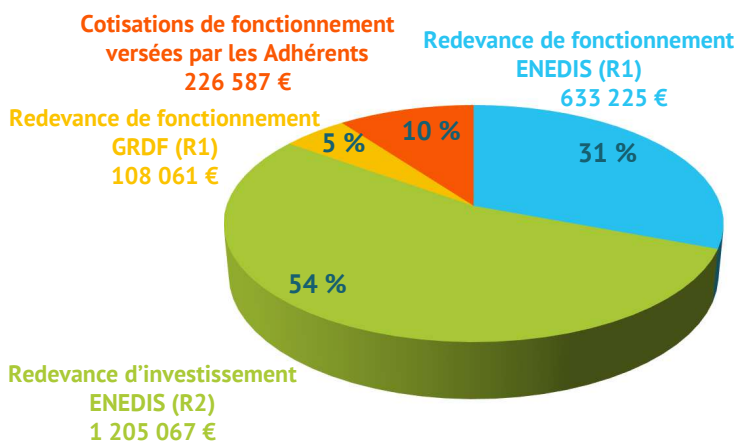
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
Recettes	CA 2021	Recettes	CA 2021	Reste à réaliser 2021
70 - Produits des services et ventes	77 736,74 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 386 384,00 €	
73 - Impôts & taxes	17 431 590,81 €	13 - Subv. investissement (hors 138)	2 749 013,25 €	55 145,12 €
74 - Dotations, subv. & participations	8 618 574,33 €	138 - Autres subv. Invest. non transférables	518 870,16 €	
75 - Autres produits de gestion courante	2,42 €	23 - Immobilisations en cours	3 645,60 €	
76 - Produits financiers	97 394,50 €	27 - Autres immobilisations financières	578 956,59 €	
77 - Produits exceptionnels	27 945,13 €	458 - Opérations pour compte de tiers	113 115,43 €	966 040,00 €
TOTAL	26 253 243,93 €	TOTAL	9 349 985,03 €	1 021 185,12 €

L'Évolution des Recettes

Les Subventions & Participations

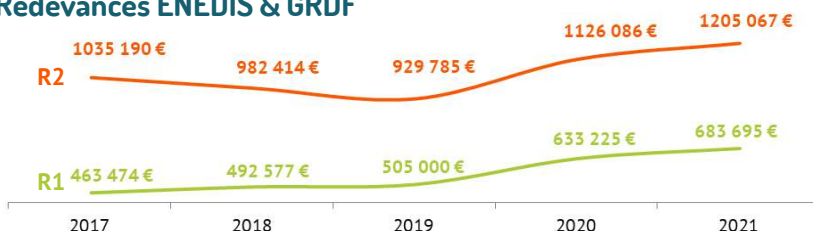


Les Redevances & Cotisations



Focus sur les Redevances ENEDIS & GRDF

Les redevances R1 (de fonctionnement) et R2 (d'investissement) sont dues par Enedis au titre de la mise à disposition des ouvrages électriques dans la concession. La R1 et une partie de la R2 sont affectées au fonctionnement du Syndicat, le reste de la R2 est destiné à financer les travaux d'effacement des lignes électriques.



La redevance R1 (de fonctionnement) est due par GRDF en contrepartie de la mise à disposition des ouvrages de gaz dans la concession.



2.3. Les Aides Financières

Les aides aux Communes

Le SymielecVar soutient les collectivités adhérentes et participe financièrement dans la réalisation de projets et de travaux.

Le Syndicat s'est engagé dans de nombreuses actions visant à promouvoir la transition énergétique sur son territoire.

Mobilisé aux côtés des collectivités, le SymielecVar s'emploie à mettre en place des accompagnements au plus près des attentes des communes adhérentes.

Les dispositifs mis en œuvre visent à soutenir l'investissement des communes dans le domaine de l'énergie.

Les financements du Syndicat en 2021



Travaux de mise en discrétion du réseau de distribution publique d'électricité

Au titre de sa **mission fondatrice d'AODE** (Autorité Organisatrice de Distribution d'Énergie), le SymielecVar participe aux travaux d'effacement du réseau de distribution publique d'électricité en aérien à hauteur de :

50 % du montant HT des travaux plafonné à 40 000 €

Travaux d'équipement sur l'éclairage public

Le Syndicat contribue à améliorer le parc d'éclairage public des collectivités adhérentes en finançant des travaux liés à la **compétence n°1** "Équipement de réseaux d'éclairage public" à hauteur de :

40 % du montant HT des travaux d'équipement d'éclairage public avec le label « Transition énergétique »



Travaux d'économies d'énergie sur l'éclairage public

Les communes adhérentes à la **compétence n°3** "Économie d'énergie" bénéficient d'un financement de :

40 % du montant HT des travaux d'économies d'énergie sur l'éclairage public

Ces travaux génèrent des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) qui peuvent représenter entre 10 et 20 % du montant des dépenses.

Audit énergétique sur les installations d'éclairage public

Le SymielecVar est force de propositions quant aux dispositifs à mettre en place pour améliorer la performance de l'éclairage public des communes adhérentes à la compétence n°3 "Économie d'énergie" et finance :

50 % sur les audits énergétiques pour les installations d'éclairage public



Travaux d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Au titre de la **compétence n°7** "Réseau de prises de charge pour véhicules électriques", le SymielecVar apporte une aide financière de :

10 %

du montant HT des travaux
d'installations de bornes de recharge



DSP eborn : Financement de 12 bornes de recharge

Dans le cadre de la **compétence n°7** "Réseau de prises de charge pour véhicules électriques" et de la DSP eborn, le SymielecVar participe au financement à hauteur de :

190 000 € pour le déploiement de **12** bornes de recharge

Le SymielecVar prend en charge

100 %

de la dépense

SMART EP : Modules de télégestion sur l'éclairage public

Le Syndicat met en place des outils de suivi des consommations et de pilotage à distance des réseaux d'éclairage public.

Ce projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds de développement Régional permet de bénéficier de

70 % du montant de l'opération, soit 1 491 000 €

Le SymielecVar apporte un financement de **15 % supplémentaire** soit :

une participation totale de

85 %



Ces taux de financement sont déterminés pour l'année 2021 et redéfinis chaque année.

Le financement par fonds de concours

Pour accompagner les communes qui souhaitent réaliser des travaux sur les ouvrages de distribution publique d'électricité ou sur le réseau d'éclairage public, le SymielecVar met en place le dispositif de fonds de concours.

C'est un mécanisme financier qui permet à la collectivité d'imputer 3/4 du coût de la dépense (HT) en section d'investissement. Pour être applicable, le fonds de concours doit être instauré par une délibération.

SymielecVar

Collectivités

Lancement de l'ordre de service

Demande de participation :
Titre de recette :
75 % du montant HT
à la charge de la Collectivité

Imputation budgétaire pour
mandatement de la participation
à réception du titre de recette :
Mandat au compte 2041582

Fin des travaux

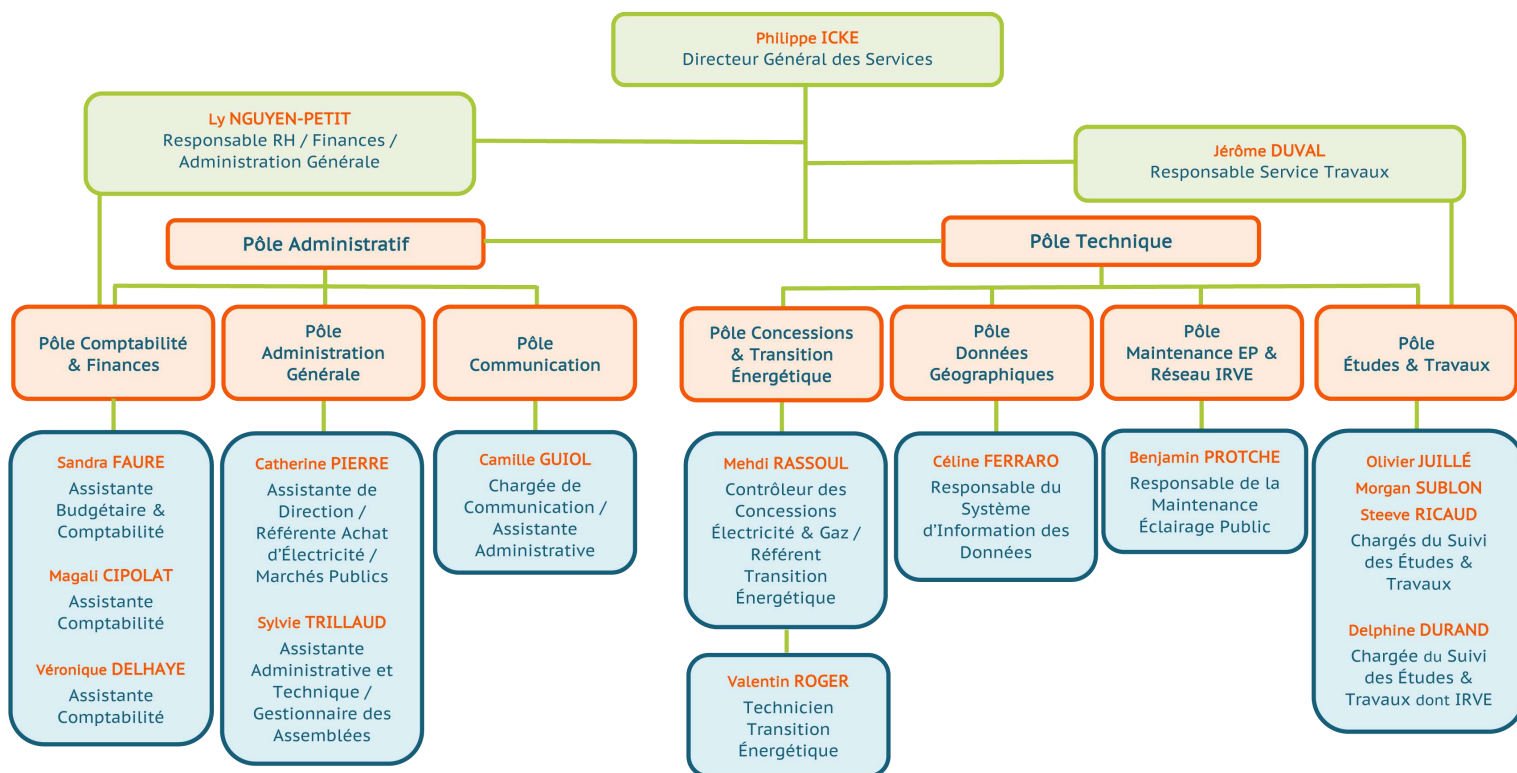
Demande du solde :
25 % du montant HT des travaux
+ la TVA pour les travaux d'Éclairage Public
et Communications Électroniques

À réception du titre de recette :
Mandat au compte 6554



3.1. Les Agents du Syndicat

Organigramme du SymielecVar au 1er Septembre 2021



Les chiffres-clés au 31 Décembre 2021



Répertoire chronologique des arrêtés en 2021

N°	Date	Objet	Grade
1	11/01/2021	Mise en congé maladie ordinaire	Adjoint Technique
2	28/01/2021	Démission - Radiation des cadres	Adjoint Technique
3	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Administratif
4	28/01/2021	Reclassement	Agent de Maîtrise
5	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Technique
6	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Technique
7	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Administratif
8	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Technique
9	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Technique
10	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe
11	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Technique
12	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe
13	28/01/2021	Reclassement	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe
14	24/02/2021	Attribution IFSE	Adjoint Technique
15	24/02/2021	Attribution IFSE	Adjoint Administratif
16	14/02/2021	Attribution IFSE	Adjoint Technique
17	24/02/2021	Attribution IFSE	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe
18	16/03/2021	Mise en congé maladie ordinaire	Agent de Maîtrise Principal
19	16/03/2021	Attribution IFSE	Agent de Maîtrise
20	12/04/2021	Établissement des LDG	
21	15/04/2021	Démission - Radiation des cadres	Adjoint Technique
22	15/04/2021	Mutation - Radiation des cadres	Adjoint Technique
23	27/04/2021	Avancement de grade	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe
24	27/04/2021	Avancement de grade	Rédacteur
25	27/04/2021	Avancement de grade	Adjoint Administratif
26	28/04/2021	Avancement d'échelon	Adjoint Technique
27	11/05/2021	Revalorisation indiciaire	Adjoint Technique
28	11/05/2021	Revalorisation indiciaire	Adjoint Technique
29	11/05/2021	Revalorisation indiciaire	Adjoint Administratif
30	17/05/2021	Nomination par voie de mutation	Adjoint Technique
31	17/05/2021	Attribution IFSE	Adjoint Technique
32	26/05/2021	Mise en congé maladie ordinaire	Adjoint Technique
33	01/06/2021	Nomination par voie de détachement	Technicien
34	01/06/2021	Attribution IFSE	Technicien
35	02/06/2021	Attribution IHTS	Technicien Principal 1 ^{ère} Classe
36	07/07/2021	Mise en congé maladie ordinaire	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe
37	21/07/2021	Avancement d'échelon	Ingénieur en Chef
38	21/07/2021	Avancement d'échelon	Agent de Maîtrise
39	21/07/2021	Renouvellement de détachement	Rédacteur
40	29/07/2021	Nomination stagiaire	Technicien
41	02/08/2021	Attribution IFSE	Technicien
42	31/08/2021	Retrait NBI	Adjoint Technique
43	13/09/2021	Mise en congé maladie ordinaire	Agent de Maîtrise
44	14/09/2021	Mise en congé maladie ordinaire	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe
45	17/09/2021	Attribution NBI	Adjoint Technique
46	08/10/2021	Mise en congé maladie ordinaire	Technicien
47	02/11/2021	Revalorisation indiciaire	Adjoint Technique
48	02/11/2021	Revalorisation indiciaire	Adjoint Administratif
49	02/11/2021	Revalorisation indiciaire	Adjoint Technique
50	06/12/2021	Renouvellement disponibilité	Adjoint Technique



3.3. Les Instances du Syndicat

Le Comité Syndical

Le **Comité Syndical** est l'organe délibérant du SymielecVar. Il est composé de Délégués désignés par les **132** collectivités adhérentes. Il est chargé d'administrer, par délibération, les affaires courantes du Syndicat et vote le budget.



les **129** communes adhérentes désignent :

1 délégué titulaire
1 délégué suppléant



la Communauté de Commune **Pays de Fayence** désigne :

1 délégué titulaire
1 délégué suppléant



la Métropole **Aix Marseille Provence** désigne :

1 délégué titulaire
1 délégué suppléant



la Métropole **Toulon Provence Méditerranée** désigne :

51 délégués titulaire
51 délégués suppléant



Le **Comité Syndical** est composé de **364** délégués
182 délégués titulaires & **182** délégués suppléants

Le Bureau Syndical

Le **Bureau Syndical**, dont les membres sont élus par le Comité Syndical dispose de délégations du Comité lui permettant de délibérer sur toute question non relative aux domaines budgétaires et statutaires du Syndicat.



Michel OLLAGNIER
Président
Adjoint au Maire d'OLLIOULES



Christian RYSER
1^{er} Vice-Président Délégué
(Néoules)



Roger ANOT
Vice-Président
(Belgentier)



Michel ARMANDI
Vice-Président
(Collobrières)



Véronique BOULANGER
Vice-Président
(Le Luc-en-Provence)



Stéphane CHAMP
Vice-Président
(MTPM - La Valette-du-Var)



Jean-Pierre CHOREL
Vice-Président
(Banol)



Cédric DUBOIS
Vice-Président
(Salernes)



Raymond GRAS
Vice-Président
(Montferrat)



Claude HAUTEFEUILLE
Vice-Président
(Saint-Tropez)



Jean-Bernard KISTON
Vice-Président
(Pierrefeu-du-Var)



Gilles LOMBARD
Vice-Président
(Ginasservis)



Anne-Marie METAL
Vice-Président
(MPTM - La Crau)



Jean-Raymond NIOLA
Vice-Président
(Pourcieux)



Didier RAULOT
Vice-Président
(MTPM - La Seyne-sur-Mer)



Philippe SCHELLENBERGER
Vice-Président
(Brignoles)



Romain DEBRAY
Membre du Bureau
(Entrecasteaux)



André DEL PIA
Membre du Bureau
(Le Cannet-des-Maures)



Claude GIORDANO
Membre du Bureau
(CCPF - Saint-Paul-en-Forêt)



Christian LAZARE
Membre du Bureau
(Cotignac)



Alain LEFEVRE
Membre du Bureau
(Rians)



Daniel MONIER
Membre du Bureau
(Bormes-les-Mimosas)



Gabriel PICH
Membre du Bureau
(Saint-Maximin-la-Sainte-Baume)



Jean-Claude SAVIO
Membre du Bureau
(Roquebrune-sur-Argens)



Patrick VINCENTELLI
Membre du Bureau
(Aups)



Les Commissions

Le Comité Syndical dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de commissions spécialisées, chargées d'étudier les questions relatives au domaine de l'énergie.

La Commission d'Appel d'Offres - CAO

Titulaire	Jean-Bernard KISTON Pierrefeu-du-Var	Richard MAURIN Cabasse	Daniel MONIER Bormes-les-Mimosas	Jean-Raymond NIOLA Pourcieux	Georges ROUVIER Chateaudouble
Suppléant	Michel ARMANDI Collobrières	Franck ASTESIANO Puget-Ville	Véronique BOULANGER Le Luc-en-Provence	Gilles LOMBARD Ginasservis	Jean-Claude SAVIO Roquebrune-sur-Argens

La Commission Consultative des Services Publics Locaux - CCSPL

Nicolas COLL Le Lavandou	Christine CUNIBERTI MTPM (La Seyne-sur-Mer)	Raymond GRAS Montferrat	Gilles LOMBARD Ginasservis	Jean-Raymond NIOLA Pourcieux	Christian RYSER Néoules
-----------------------------	--	----------------------------	-------------------------------	---------------------------------	----------------------------

La Commission des Finances

Véronique BOULANGER Le Luc-en-Provence	Jean-Bernard KISTON Pierrefeu-du-Var	Christian LAZARE Cotignac	Christian RYSER Néoules
---	---	------------------------------	----------------------------

La Commission des Travaux

Roger ANOT Belgentier	Boris AYASSE Rocbaron	Michel DELATTRE Cavalaire-sur-Mer
André DELPIA Le Cannet-des-Maures	Anne-Marie METAL MTPM - La Crau	Michel LEBERER Garéoult
Francis MONNI Grimaud	Carole OLIBE Pignans	Michel THIBAUT Le Castellet

La Commission Transition Énergétique & Mobilité Durable

Jean-Claude ALBERGIO Cuers	Boris AYASSE Rocbaron	Michel THIBAUT Le Castellet
André DELPIA Le Cannet-des-Maures	Cédric DUBOIS Salernes	Olivier PAILLARD Plan d'Aups
Jean-Luc MASSONNIER Chateaufort	Laurent CUNEO MTPM (Hyères)	Patrick VINCENTELLI Aups

La Commission de Suivi & de Contrôle de Concession

Roger ANOT Belgentier	Michel ARMANDI Collobrières	Luc BAGNOL MTPM (La Valette-du-Var)	Jean-Raymond NIOLA Pourcieux
Guy PHILIPPEAUX MTPM (Ollioules)	Christian RYSER Néoules	Alain THOUROUDE Saint-Julien	

La Commission Consultative pour la Transition Énergétique - CCPTE

Jean-Louis ARCAMONE La Londe-les-Maures	Stéphane CHAMP MTPM (La Valette-du-Var)
André DELPIA Le Cannet-des-Maures	Cédric DUBOIS Salernes
Jean-Pierre FRESIA Ramatuelle	Patrick GAUTIER Pourrières
Alain LEFEVRE Rians	Anne-Marie METAL MTPM (La Crau)
Daniel MONIER Bormes-les-Mimosas	Olivier PAILLARD Plan-d'Aups-Sainte-Baume
Guy PHILIPPEAUX MTPM (Ollioules)	Gabriel PICH Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Cœur du Var Jean-Michel DRAGONE Christian David	Golfe de Saint-Tropez Marc-Etienne LANSADE Stephan GADY
Lacs & Gorges du Verdon Fabien BRIEUGNE Alain FILIPPI	Méditerranée Porte des Maures Michel ARMANDI Jean-Bernard KISTON
Pays de Fayence Michel RAYNAUD François CAVALLIER	Provence Verdon Titulaire non désigné Suppléant non désigné
Vallée du Gapeau Patrick BOUBEKER Luciano ROBERTI	Dracénie Provence Verdon Nathalie GONZALES Cédric DUBOIS
Provence Verte Jérémy GIULIANO Nicole RULLAN	Sud Sainte-Baume Jean BRONDI Bruno JOANNON
Estérel Côte d'Azur Christian BESSERER Charles MARCHAND	Toulon Provence Méditerranée GILLES VINCENT Suppléant non désigné



3.4. Le Registre des Délibérations

Les délibérations du Comité Syndical sont publiées dans un recueil des actes administratifs établi en application l'article L. 5211-47 du code général des collectivités territoriales.

Bureau Syndical du mardi 19 janvier 2021

1	Modalités d'organisation des réunions de Comité syndicaux et Bureaux à distance
2	Mise à jour de la délibération n°18 du 21/02/2019 : fixation du coût de relevé des réseaux aérien en classe A
3	Lancement appel d'offres ouvert accord cadre multi attributaire pour l'achat d'électricité 2022-2024
4	Lancement appel d'offres ouvert accord cadre mono-attributaire à bons de commande d'étude de définition 2021-2025
5	Lancement appel d'offres ouvert accord-cadre mono-attributaire pour la fourniture de matériel d'éclairage public de style 2022-2024
6	Modification de la délibération n°123 du 07/12/2017 : frais de gestion du groupement d'achat d'électricité
7	AVENANT n°3 au marché subséquent n°1 relatif à l'application des prix ARENH pour l'achat groupé d'électricité
8	AVENANT n°2 au marché subséquent n°2 relatif à l'application des prix ARENH pour l'achat groupé d'électricité
9	Candidature du SYMIELECVAR à ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) et notamment l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Sequoia
10	Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques (ENEDIS / SYMIELECVAR / FREE)
11	Convention de renouvellement avec le CDG83 pour l'aide à la gestion des archives
12	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de CHATEAUVERT - Dossier n°1964/2020 « Quartier Saint Peyre »
13	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de LA LONDE-LES-MAURES - Dossier n°3083/2020 « Chemin du Puits de la Commune »
14	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de TARADEAU - Dossier n°2973/2020 «Chemin de la Passerelle »
15	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de TOURVES - Dossier n°3004/2020 « RD 205 Entrée Est Tranche 2 »
16	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de BANDOL - Dossier n°2322EP/2020 « Capitainerie du Port »
17	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de BANDOL - Dossier n°2244EP/2019 « Montée Maillet »
18	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune du BEAUSSET - Dossier n°3119EP/2020 « Giratoire intersection RD226 des Lèques »
19	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de PUGET-VILLE - Dossier n°3166EP/2020 « Création EP Halte Multimodale »
20	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'économie d'énergie d'éclairage public commune du LUC-EN-PROVENCE - Dossier n°3246/2020 EEEP «Économie d'énergie Tranche 1 »
21	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de LA CRAU - Dossier n°2139/2020 « Avenue de la Libération »
22	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune d'OLLIOULES - Dossier n°2970/2020 « RD11 Echangeur Giratoire Barbier »
23	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune d'OLLIOULES - Dossier n°1428/2020 « Chemin de la Tourelle tranche 2 »
24	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de LE REVEST LES EAUX - Dossier n°2427/2020 « Centre village »
25	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de LA SEYNE-SUR-MER - Dossier n°2398/2020 « Aménagement Corniche Tamaris Giovannini Tranche 1 »
26	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'économie d'énergie d'éclairage public commune de SAINTE-ANASTASIE - Dossier n°3333/2020 EEEP
27	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de LA LONDE-LES-MAURES - Dossier n°3082/2020 «Rue de la Paix »





Comité Syndical du jeudi 25 février 2021

28	Débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2021
29	Modification de la délibération n°13 du 08/03/2006 « Instauration des tickets restaurant pour les agents du SYMIELECVAR » : suppression des exclusions d'attribution
30	Transfert de la compétence n°7 (Infrastructure de Réseau de Véhicules Electriques) de la commune de BRENON au profit du SYMIELECVAR
31	Transfert de la compétence n°8 (Maintenance des réseaux d'éclairage public) de la commune de LA CADIÈRE-D'AZUR au profit du SYMIELECVAR
32	Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère classe
33	Mise à jour du tableau des effectifs du SYMIELECVAR au 25/02/2021

Bureau Syndical du mardi 2 mars 2021

34	Programme de travaux d'effacement des réseaux d'énergie électriques, d'éclairage public et de communications électroniques 2021
35	Aides financières du SYMIELECVAR aux travaux sur réseau de distribution électrique et d'éclairage public pour 2021
36	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de LE MUY - Dossier n°2772/2020 « Avenue du 8 mai 1945 / Rue Jacquemet Tranche 2 »
37	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de GONFARON - Dossier n°2291EP/2020 « Giratoire RD97 / Chemin des Bauquières »
38	AVENANT n°4 au marché subséquent n°1 d'achat d'électricité
39	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'économie d'énergie d'éclairage public Tranche 1 commune de PIGNANS - Dossier n°3523EE/2021

Comité Syndical du jeudi 25 mars 2021

40	Approbation du compte de gestion 2020 du budget principal du SYMIELECVAR
41	Approbation du compte de gestion 2020 du budget annexe photovoltaïque du SYMIELECVAR
42	Adoption du compte administratif 2020 du budget principal du SYMIELECVAR
43	Adoption du compte administratif 2020 du budget annexe photovoltaïque du SYMIELECVAR
44	Affectation du résultat de fonctionnement 2020
45	Vote du budget primitif 2021. Budget principal
46	Vote du budget primitif 2021. Budget annexe photovoltaïque
47	Mise à jour de la délibération n°108 du 21/12/2018 : création de deux postes d'Adjoints Techniques Territoriaux

Bureau Syndical du mardi 18 mai 2021

48	Cristallisation des membres de l'accord-cadre n°3 2022-24 d'achat groupé d'électricité
49	Signature de la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques (ENEDIS / SFR / SYMIELECVAR)
50	Convention d'échanges de données entre Dracénie Provence Verte Agglomération (DPVA) et le SYMIELECVAR
51	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'extension d'éclairage public commune de CLAVIERS - Dossier n°2986/2020EP « Quartier Saint-Joseph »
52	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de SIGNES - Dossier n°3536/2021EP « Parking des Promenades »
53	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de VILLECROZE - Dossier n°2858/2020EP « Parking Pré de Fine »
54	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'économie d'énergie d'éclairage public commune d'AIGUINES - Dossier n°2891/EE
55	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de GONFARON - Dossier n°3505/2021EP « Parking du Pré des Aires et de la RD233 »



56	Complément sur la délibération n°4 du 19/01/2021 « Lancement appel d'offres ouvert accord cadre mono-attributaire à
57	Actualisation du programme de travaux d'effacement des réseaux d'énergie électriques, d'éclairage public et de communications électroniques 2021
58	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'économie d'énergie d'éclairage public commune des MAYONS – Dossier n°1973/EE

Comité Syndical du jeudi 17 juin 2021

59	Décision modificative n°1 de l'année 2021-06-24
60	Reprise de la compétence optionnelle n°1 « équipement réseaux éclairage public » par la commune de SANARY-SUR-MER
61	Candidature du SYMIELECVAR à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'ADEME pour la mise en place de réseaux régionaux de conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques (COCOPEOP)
62	Convention d'échanges de données entre le SYMIELECVAR et la Communauté d'Agglomération Provence Verte
63	Avenant à la convention de dissimulation des réseaux sur appuis communs publiques du réseau de distribution d'électricité
64	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de NEOULES - Dossier n°3417 2021/EP « Espace Sportif Ribière - Club House Tennis »
65	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de SALERNES - Dossier n°3182 2021/EP « Rue des 4 Coins »
66	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune du RAYOL-CANADEL-SUR-MER - Dossier n°3051/2020EP « Avenue du Titan »
67	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de NANS-LES-PINS - Dossier n°3230/2020EP « Avenue Van Gogh »

Bureau Syndical du jeudi 22 juillet 2021

68	Lancement d'un appel d'offres pour la fourniture de matériels d'éclairage public fonctionnels, décoratifs et solaires
69	Avenant n°2 à la convention constitutive de groupement de commande d'achat d'électricité
70	Contrat d'apprentissage 2021-2024 au service Transition Energétique du SYMIELECVAR
71	Candidature du SYMIELECVAR auprès de l'ADEME à l'AMI (appel à manifestation d'intérêt). Contrat de Développement des Énergies Renouvelables Thermiques (EnR) en faveur de la Transition Écologique
72	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de LE LUC-EN-PROVENCE - Dossier n°2109/2020EP « Place Renan / Avenue Johann Strauss »
73	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'économie d'énergie d'éclairage public commune de LE LUC-EN-PROVENCE - Dossier n°3672/EE « TRANCHE 3 - 2021 »
74	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de LES ARCS-SUR-ARGENS - Dossier n°2961/2020 « Avenue des Laurons »
75	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de BELGENTIER - Dossier n°3272/2021 « Rue de Cuers »
76	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de SOLLIES-PONT - Dossier n° 2899/2021 « Chemin des Laugiers »
77	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de TOURVES - Dossier n°3285/2020EP « Chemin Saint-Pierre »

Bureau Syndical du mardi 28 septembre 2021

78	Réalisation d'un schéma directeur de développement des infrastructures de recharges ouvertes au public - Convention constitutive d'un groupement de commandes d'assistance à maîtrise d'ouvrage de réalisation d'un schéma directeur (SDIRVE)
79	Création d'un groupement de commande de Contrôle Technique des Ouvrages entre le SYMIELECVAR et les Syndicats d'Énergie des départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes (05), des Bouches-du-Rhône (13) et du Vaucluse (84)
80	Lancement d'un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de vérifications périodiques des installations d'éclairage public



81	Actualisation du programme de travaux d'effacement des réseaux d'énergie électriques, d'éclairage public et de communications électroniques 2021
82	Convention relative aux modalités d'organisation du contrôle de concession avec ENEDIS
83	Convention de mise à disposition des données cartographiques des points de livraison sur la concession du SYMIELECVAR
84	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de BRIGNOLES - Dossier n°2459/2021 « Rue du 8 mai 1945 »
85	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de BRIGNOLES - Dossier n°2457/2021 « Rue Barbaroux »
86	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de PUGET-VILLE - Dossier n°2530/2020 « Chemin de la Bouchonnerie Tranche 1 »
87	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de PUGET-VILLE - Dossier n°3506/2021 « Chemin de la Bouchonnerie Tranche 2 »
88	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de LA VALETTE-DU-VAR - Dossier n°2424/2021 « Impasse Baudelaire Tranche 1 »
89	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'économie d'énergie d'éclairage public commune de NANS-LES-PINS - Dossier n°3556 « Eco Energie Tranche 2 »
90	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune d'OLLIOULES - Dossier n°2970/2020 « RD11 EP Echangeur Giratoire Barbier »
91	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de LA VALETTE-DU-VAR - Dossier n°3151/2020 « Aménagement de la Place Léopold Maurel »
92	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de CARQUEIRANNE - Dossier n°3300/2021« Boulevard Foch »
93	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de LA CRAU - Dossier n°2139/2020 « Avenue de la Libération »
94	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de LA SEYNE-SUR-MER - Dossier n°3497/2021 « Avenue Henri Guillaume Tranche 1 »
95	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux avec la METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE pour la commune de SIX-FOURS-LES-PLAGES - Dossier n°3098/2021 « Avenue de la Mer Tranche 1 »

Comité Syndical du jeudi 4 novembre 2021

96	Décision modificative n°2/2021
97	Remboursement anticipé par la commune de SANARY-SUR-MER des étalements de charges auprès du SYMIELECVAR.
98	Création de deux emplois non permanents pour mener à bien un projet et autorisation de recrutement de deux contractuels
99	Adhésion du SYMIELECVAR au CRIGE PACA
100	Convention d'échanges de données entre le SYMIELECVAR et le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

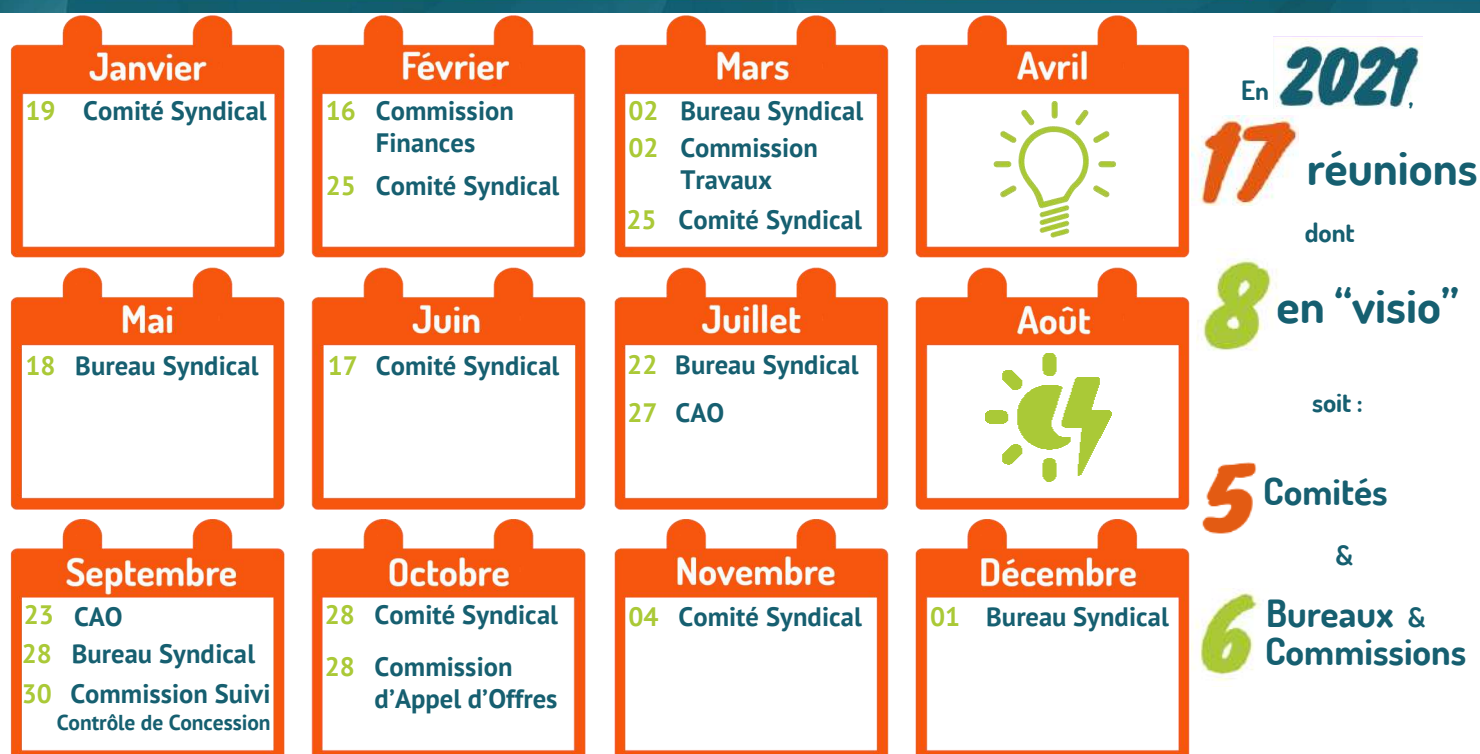
Bureau Syndical du mercredi 1^{er} décembre 2021

101	Actualisation du programme de travaux d'effacement des réseaux d'énergie électriques, d'éclairage public et de communications électroniques 2021
102	Avenants de transferts CITELUM France lots n°1, n°2 et n°5 du marché de maintenance d'éclairage public et lots n°2 et n°5 du marché de travaux d'éclairage public
103	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de LE CASTELLET - Dossier n°3188/2021 « Chemin de la Chapelle »
104	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de GAREOULT - Dossier n°2207/2021« Impasse Marcel Pagnol »
405	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de GAREOULT - Dossier n°3520/2021« Place du Mourillon »
106	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de LA VERDIERE - Dossier n°3125/2021« Création EP boulodrome »
107	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de BANDOL - Dossier n°3459/2021EP « Impasse du Serpolet »



108	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public - BANDOL - Dossier n°3460/2021EP « Impasse du Figuier »
109	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de BANDOL - Dossier n°3461/2021EP « Rue Lavoisier »
110	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de CAVALAIRE-SUR-MER - Dossier n°4036 « Eco Energie EP Tranche 3 »
111	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de CARCES - Dossier n°3792 « Eco Energie EP Tranche 1 »
112	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public de LE BEAUSSET Dossier n°3934 « Eco Energie EP Tranche 2 »
113	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de COTIGNAC - Dossier n°3633 « Eco Energie EP Tranche 2 »
114	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de LE PLAN-DE-LA-TOUR - Dossier n°3767/2021« Création EP Parking Crèche »
115	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de SAINT-TROPEZ - Dossier n°4009 « Modernisation Parc EP 2021-2022 »
116	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de TAVERNES - Dossier n°2412/2020 « Giratoire RD554 / Grand Rue »
117	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public commune de BESSE-SUR-ISSOLE - Dossier n°3675/2021EP « Centre Village »
118	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de PIERREFEU-DU-VAR - Dossier n°3688/2021 « Parking Hawadier / Avenue des Anciens Combattants »
119	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de LE MUY - Dossier n°3501 « RD de la Motte »
120	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de FOX-AMPHOUX - Dossier n°3113/2021 « Enfouissement Place de la Mairie »
121	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de BAGNOLS-EN-FORET - Dossier n°1145/2019 « Grand Rue Phase 2 »
122	Mise en place de fonds de concours pour les travaux d'effacement de réseaux commune de LE LUC-EN-PROVENCE - Dossier n°3720/2021 « Chemin de Précoumin Phase 1 »

3.5. Les Réunions des Instances du Syndicat en 2021



3.6. L'Entente Régionale Énergies Sud : l'ERES

Créée en juin 2019, L'ERES, l'Entente Régionale Énergies Sud est née de la volonté de 4 Syndicats d'Énergie de la Région Sud souhaitant mutualiser leurs actions communes :

- le **SDE 04**, Syndicat d'Énergie des Alpes-de-Haute-Provence
- le **SYME 05**, Syndicat Mixte d'Énergie des Hautes-Alpes
- le **SYMIELECVAR**, Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var
- le **SEV 84**, Syndicat d'Énergie Vauclusien

L'Entente permet de participer de façon collégiale à toutes les réflexions et projets portant sur le territoire régional et relevant des domaines tels que :

- le contrôle de concession
- la production d'énergie
- la maîtrise de la demande d'énergie
- l'achat d'énergie
- la transition énergétique
- la mobilité électrique

En mars 2020, le **SMED 13**, Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches-du-Rhône a rejoint l'ERES, qui regroupe désormais 5 syndicats d'énergie.

Afin de consolider les axes de collaboration, l'Entente s'est réunie à Miramas, le **vendredi 10 septembre 2021**.



3.7. Les Partenaires



4.1. L'Information

Les Publications

Chaque année, le SymielecVar édite :

- un **rapport** annuel sur l'**activité** du Syndicat
- un **rapport** concernant l'**analyse** du Compte-Rendu d'Activité des Concessionnaires (CRAC) des réseaux d'électricité et de Gaz et un contrôle des concessions
- des **notes** d'information
- des périodiques trimestriels, le **Var Info Énergie**



Les Fiches Compétences



Depuis sa création, le SymielecVar a développé très largement le champ de ses compétences autour de l'énergie.

Pour permettre une meilleure connaissance de nos missions ainsi qu'une utilisation optimale de nos ressources, le Syndicat a édité **un classeur des Fiches Compétences**.

Un exemplaire a été soit remis, soit adressé à chaque commune adhérente en mai 2019.

Une version numérique est consultable en ligne sur www.symielecvar.fr / rubrique Compétences.

Le Livret

En complément des Fiches Compétences, le Syndicat a édité en 2021, le « **Livret du SymielecVar** » qui regroupe l'ensemble de nos compétences.

L'étendue de nos activités est répertoriée pour appréhender toutes nos missions dans le domaine de l'énergie.

Les aides financières mises en place pour accompagner les collectivités adhérentes, y sont également listées.



L'Application

En 2021, le SymielecVar met à disposition des collectivités adhérentes, une mise à jour de **son application mobile**.

D'intérêt général, cet outil permet de prévenir rapidement les Services du Syndicat en cas de constat d'incident :

- sur des travaux réalisés par le SymielecVar
- sur des ouvrages du réseau de distribution publique d'électricité et de gaz naturel
- sur les bornes de recharge du réseau eborn

Plus rapide, plus simple et plus intuitive, la nouvelle version vous permet de :

- **Alerter** : Signalez un incident constaté sur la commune
- **Partager** : Découvrez les actualités du Syndicat
- **Informer** : Retracer l'historique de SymielecVar.



Le Site Internet

Régulièrement alimenté, le site www.symielecvar.fr est un outil pratique pour consulter toutes les informations utiles du Syndicat. Depuis sa mise en ligne en novembre 2018, le site Internet connaît un **bilan satisfaisant**.



Après la « **page d'accueil** », les pages les plus visitées sont :

- « **eborn : le réseau de bornes de recharge** » pour découvrir l'implantation et l'utilisation des bornes et les tarifs de recharge
- « **Notre organisation** » pour identifier les interlocuteurs du Syndicat
- « **Nos compétences** » pour connaître les missions du SymielecVar

Enfin la rubrique « **Documentation** » est également fréquentée pour consulter ou télécharger les documents.

Les Réseaux Sociaux

Le SymielecVar est présent sur les réseaux sociaux, **246 abonnés** peuvent suivre les actualités du Syndicat sur **Twitter** depuis 2015. Une véritable opportunité pour communiquer avec les collectivités adhérentes et les administrés et pour s'informer des activités des partenaires.

Le Syndicat a créé une Chaîne **YouTube** en 2020. Les Internauts peuvent retrouver des vidéos sur les 20 ans du SymielecVar, la présentation du SymielecVar, le rôle des Délégués, le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques...

En 2021, le SymielecVar dispose également d'un profil et d'une page sur **LinkedIn**, réunissant **227 abonnés**, un réseau social incontournable pour développer son réseau professionnel.



Internet

www.symielecvar.fr



Twitter

@SymielecVar83



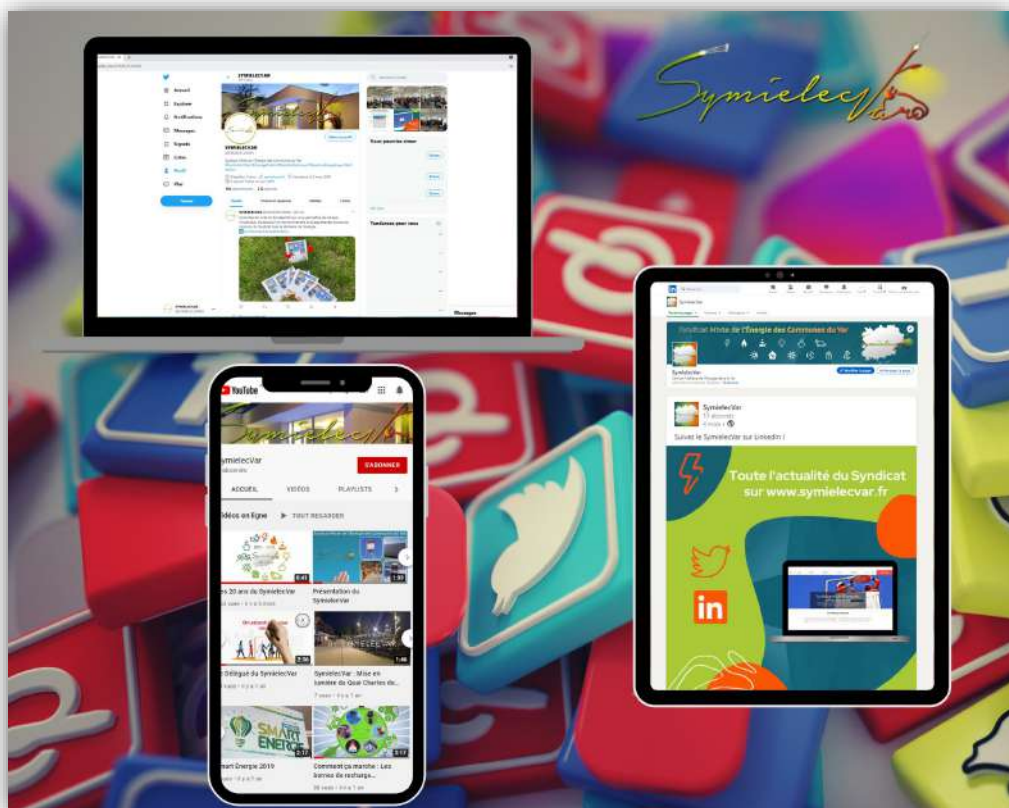
YouTube

SymielecVar



LinkedIn

SymielecVar



4.3. La Revue de Presse 2021

SAINTE-ANASTASIE

var-matin
Jeudi 8 avril 2021

Les Leds remplacent les ampoules pour diviser les factures d'éclairage

Exactement 519 lampadaires sont présents dans le dispositif d'éclairage public du village. En 2020, leur activité a coûté près de 40 000 euros.

Les élus ont décidé de faire des économies en les équipant d'ampoules à Led. Les puissances passeraient ainsi de 250 et 150 watts à 77 et 51 watts.

Cela s'ajoutera à la diminution de l'intensité de l'éclairage public, entre 23 heures et 5 heures du matin, rendue possible grâce à la technologie Led.

Actuellement les travaux se déroulent sur le chemin des Vignarets. Le maire, Olivier Hoffmann, et deux de ses adjoints, Frédéric Toussaint et Marc Raynaud, sont venus visiter le chantier, accompagnés, pour l'occasion, par M. Peter, responsable de l'entreprise chargée, au sein du SymielecVar, des travaux et de l'entretien de l'éclairage public sur le Val d'Issole.

A. L. R.



De nouveaux luminaires installés sur le chemin des Vignarets. (Photos A. L. R.)



De gauche à droite : le maire, Olivier Hoffmann, l'adjoint aux travaux et réseaux, Marc Raynaud, l'adjoint à l'urbanisme, Frédéric Toussaint, et M. Peter, en charge des travaux pour le SymielecVar.

L'info du jour

Un opérateur en charge du développement massif des bornes

var-matin
Vendredi 7 mai 2021

Directeur du Syndicat mixte de l'Énergie des communes du Var (Symielec Var) depuis sa création en 2002, Philippe Icke est au cœur de projet du déploiement des bornes de recharge dans le département. Il détaille : « Le Symielec est le plus gros opérateur du secteur en termes de mobilité électrique. Nous avons, avec nous, 140 communes. L'objectif est de développer la mobilité électrique sur tout

le territoire. » Si la première borne a été posée en 2017 dans le Var par le Symielec à Saint-Maximin, (le centre Var a été le point de départ de la mobilité verte), depuis, le département n'en compte pas moins de 150. Et ce n'est pas terminé ! « D'ici juin 2022, nous serons à 280. Sachant que chaque borne compte deux prises de recharge, on aura une offre de 560 prises. Ce qui nous place, en France, parmi les tout

meilleurs. On a su prendre le bon virage et j'en suis très heureux. »

« Des pics d'utilisation à Bormes et à Toulon »

La Région, financeur principal du Symielec (qui est une collectivité territoriale) s'était fixé un objectif : une borne tous les 100 kilomètres. Philippe Icke le confirme, ce dernier est presque atteint. « Je n'ai pas encore vraiment sorti mon com-

pas mais sincèrement, c'est déjà presque le cas ! Et d'ici 2022, avec l'équipement complet de la Métropole toulonnaise, ce sera effectif. » Surtout, le directeur est satisfait du retour des utilisateurs : « On voit que nos choix sont les bons. Les bornes sont utilisées. Encore plus l'été, où on note des pics du côté du Lavandou, de Bormes, ou encore de Toulon. Aujourd'hui, on peut naviguer dans tout le département ser-

nement, sans se soucier du "va-t-on tomber en panne ?" »

Philippe Icke l'assure, d'ici la fin de l'année, le Var sera déjà doté de plus de 200 bornes de recharge, toutes disponibles sur l'application « Eborn » afin de vérifier la disponibilité de chacune.

Retrouvez sur notre site varmatin.com l'intégralité des points de recharge (tous opérateurs confondus) grâce à notre carte interactive.

var-matin
Lundi 29 mars 2021

LE THORONET EN IMAGES

À la recherche des réseaux



Depuis plusieurs jours un technicien de la société Elissa de Brignoles parcourt le territoire de la commune, le village, mais aussi les hameaux, pour géolocaliser l'emplacement du réseau électrique qui alimente l'éclairage public. Son appareil lui permet de situer précisément le cheminement des faisceaux ainsi que leur profondeur. Ensuite toutes ces données mises sur plan sont remises au Syndicat mixte de l'énergie, le SYMIELEC du Var, pour définir des actions à réaliser auprès des communes affiliées si le besoin s'en fait sentir, notamment pour leurs différents travaux souterrains.

(TEXTES ET PHOTOS J.-P. P.)

var-matin



LE LUC-EN-PROVENCE

Le rallye électrique de Monaco passera par Le Luc, samedi

Annulé l'an dernier à la suite des intempéries de la tempête Alex, le « E-Rallye », épreuve « 100 % électrique & hydrogène » du rallye de Monte-Carlo est de retour cette année.

Vendredi matin en mairie, le maire, Dominique Lain, Jean-Paul Berne de l'Automobile club de Monaco, en charge de la coordination de la manifestation et Philippe Icke, directeur du Syndicat mixte de l'énergie des communes du Var (SymielecVar), partenaire de la course via le réseau de bornes de recharge « eBORN », ont réglé les derniers points relatifs au passage du rallye de Monaco dans la cité lucquoise, samedi prochain.

Inscrite au championnat mondial organisé par la Fédération internationale de l'automobile, cette cinquième édition du « E-Rallye » partira demain de Châteauneuf (Loire) pour emprunter les tracés du rallye de Monte-Carlo.

Elle se terminera le samedi 23 octobre, à Monaco. Cette cinquième et dernière étape passera au Luc, en



Philippe Icke, directeur du Syndicat mixte de l'énergie des communes du Var (SymielecVar), Dominique Lain, maire du Luc, et Jean-Paul Berne, de l'Automobile club de Monaco, coorganisent une étape du « E-Rallye » de Monaco.

(Photo A. B.)

fin de matinée, où sera installé un point de contrôle à la sortie au niveau des restaurants « CM Signature » et « L'Olivade ».

Promouvoir les technologies

L'épreuve est réservée aux véhicules 100 % électriques, sans utilisation de prolongateur, et 100 % hy-

drogène. Cette épreuve de régularité est prise au sérieux des constructeurs et préparateurs, venus démontrer pour l'occasion et en conditions réelles le potentiel technologique de leurs véhicules.

Les « E-Rallyes » ont pour objectif de promouvoir les nouvelles technologies automobiles, conçues pour

émettre les plus faibles quantités possible de polluants, de particules fines et de CO₂. Ils visent également à encourager les pilotes à adopter une conduite écoresponsable, la priorité étant accordée à la protection de l'environnement et à la transition du secteur des transports.

A. B.

var-matin

Lundi 13 septembre 2021

GONFARON

Le célèbre âne volant va trôner à l'entrée de la ville, côté ouest !

L'âne volant est un symbole fort de la commune. Une légende y est dédiée, une fête populaire également, qui ramène, chaque année, des centaines de personnes, villageois et touristes.

Les élus en sont persuadés : l'animal peut aujourd'hui encore influencer sur l'avenir du village.

Ainsi est née, dans l'esprit de Thierry Bongiorno et de son équipe éditoriale, l'idée de parer le « rond-point d'Intermarché », comme on l'appelle, de l'effigie du baudet ailé.

L'image urbaine serait d'autant plus singulière en pénétrant, par l'ouest, dans la commune via la RD97.

De maquettes en redéfinition, affinement et évolutions, la transformation du giratoire (côté Toulon) est



Philippe Rozack, des services techniques (gilet jaune) et l'équipe de « La Belle forge », ont terminé, jeudi, de structurer l'entrée ouest du village, en pendant l'effigie de l'âne au bout de deux chaînes sous le portique.

(Photo M. L.)

intervenue jeudi dernier. Non sans d'ultimes rencontres entre les élus et les ser-

vices techniques communaux pour une approbation définitive, artistique et tech-

nique. L'entreprise « La Belle forge », des Arcs-sur-Argens, a été mandatée pour réali-

ser ce portique métallique, thermo-laqué, au terme d'une centaine d'heures d'un labeur méticuleux.

Les dimensions de l'édifice sont à la proportion de l'image à véhiculer : 6 mètres 60 de long sur 6 mètres 50 de haut. Impossible de passer à ses pieds sans le voir !

Deux lampadaires à éclairage LED, installés sur le pourtour du rond-point, mettent en lumière la structure dont le coût a été diminué de 40 % grâce à l'aide du SymielecVar (syndicat mixte intercommunal d'électricité du Var).

Des plantations doivent parachever l'embellissement de l'entrée du village, réalisées par le service communal des espaces verts.

M. L.



Métropole

var-matin
Mardi 9 mars 2021

101 nouvelles bornes pour les voitures électriques

La Métropole va se doter de points de raccordement supplémentaires dans les douze communes du territoire. Pour les bornes défectueuses, la maintenance est assurée par le syndicat Symielec

Le virage de l'électrique va s'accélérer dans les douze communes de la Métropole TPM cette année. 101 bornes doubles vont être installées et raccordées en 2021, ce qui correspond à 202 points de recharge. Le montant des travaux s'élève à 2,3 millions d'euros et le financement se partage entre la Métropole TPM (1 357 000 euros), la Région (722 000 euros) et le syndicat Symielec (syndicat mixte de l'énergie des communes du Var pour

231 000 euros).

Toulon, Hyères et La Seyne en tête

D'ici à la fin de l'année, Toulon disposera donc de 37 bornes supplémentaires, Hyères, 16, et La Seyne, 13. Les communes de moindre importance profitent également de nouveaux appareils (notre infographie ci-contre).

C'est à la fin de l'année 2018 que la décision du premier déploiement de bornes avait été prise. 300 points de charge pour les véhicules électriques avaient été créés sur la voie publique.

« Nous avons signé des conventions avec Enedis et le Symielec Var (Syndicat mixte de l'énergie des communes du Var), chargé de la maintenance des appareils », précise la Métropole.

En 2019, 12 bornes étaient en exploitation. Des bornes supplémentaires ont ensuite été installées et activées en 2020 ce qui fait un total de 43 bornes double aujourd'hui, soit 86 points de recharge.

F. DUMAS



Des bornes plus nombreuses d'ici la fin de l'année. (Ph. Luc Boutria)

DÉPLOIEMENT DES INSTALLATIONS DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR 2021



Infographie Rina JZAN

« Certaines bornes sont hors service et on se retrouve en rade ! »

Yves est venu de la Drôme rendre visite à des amis à Carqueiranne. Mauvaise surprise à l'arrivée.

« Lorsqu'il a voulu recharger sa Kia sur l'une des deux bornes installées à Carqueiranne, impossible ! Les deux étaient défectueuses », raconte l'ami du vacancier.

« Nous avons dû faire appel à un ami pour nous conduire à une borne dans la commune voisine du Pradet et malheureusement de voir laisser la voiture en charge toute la nuit dans un endroit assez isolé car c'était l'heure du couvre-feu. À chaque fois, il a donc dû être véhiculé pour retrouver sa voiture : un comble ! »

Ce n'est que le lendemain que le vacancier a récupéré sa Kia. Pour lui, ce phénomène est fréquent : « La défaillance du réseau de recharge est réelle. On estime qu'une borne élec-

trique publique sur quatre en France présenterait des défauts de fonctionnement. Ce qui se passe actuellement à Carqueiranne n'est donc pas une exception loin de là. »

Les stationnements des véhicules électriques occupés par des "essence"

À Hyères, Jean-Louis est du même avis. « J'ai l'habitude de recharger mon véhicule sur un parking où un espace est spécialement aménagé pour stationner. Et souvent, les bornes sont hors service. On se retrouve en rade », déplore-t-il.

« Sans compter les fois où des voitures essence ou diesel se garent aux emplacements peints en vert et réservés aux véhicules électriques ! Résultat : quand les bornes fonctionnent, on ne peut pas les approcher car la place de stationnement est prise ! »



À Hyères, la colère monte contre « les bornes qui buggent ». (Photo FD)

Interview express

Philippe Icke, directeur du Symielec

« 48 heures pour intervenir et réparer »

Comment cela se passe-t-il lorsqu'une borne tombe en panne ?

Les pannes sont rares. Il doit y en avoir 5 ou 6 sur les 140 que compte notre département. Les bornes sont télésurveillées ce qui fait qu'en cas de défaillance nous pouvons intervenir très vite. De plus, à l'attention des usagers, je rappelle que sur chaque borne électrique, une affichette indique un numéro de téléphone d'urgence gratuit qu'on peut composer pour être guidé.

Et les réparations se font comment ? Soit nous pouvons intervenir à distance par



informatique, soit nous nous donnons 48 heures pour réparer grâce à un technicien qui se rend sur place. Mais, très souvent, les défaillances proviennent de bornes qui ne sont pas encore configurées pour être raccordées au réseau.





Terres du Var

var-matin
Mardi 30 mars 2021

Recharge électrique : le territoire reste branché

Gérées par la Ville ou le Symielec, les bornes de recharge pour les véhicules électriques sont bien implantées à **Draguignan** comme à **Brignoles**. Et devraient voir leur nombre s'accroître à l'avenir.

L'une ne va pas sans l'autre. Qui dit voiture électrique, dit forcément borne de recharge adaptée... Sur le papier, le succès des premières (*lire ci-dessous*) impliquerait donc celui des secondes.

Avec plus de 30 000 stations implantées, la France reste encore loin de son objectif – atteindre les 100 000 bornes publiques d'ici fin 2021 –, mais se positionne tout de même parmi les pays les mieux équipés d'Europe.

Qu'en est-il, à moindre échelle, sur le territoire ?

À **Draguignan**, cinq bornes publiques – gratuites et comprenant deux prises chacune – sont actuellement opérationnelles, toutes concentrées au sein du parking Victoire, en centre-ville. Un chiffre amené à augmenter avec les années.

« Nous venons de lancer un appel d'offres pour en placer cinq supplémentaires au parking de l'îlot de l'Horloge, souligne l'adjointe à la transition écologique, Danielle Adoux-Copin. Et des études de faisabilité sont en cours concernant le parking des Musées et les allées d'Azémar. »

« Il faut être soi-même exemplaire »

Tout ceci, sans compter les installations découlant d'initiatives privées, qui ont fleuri sur la commune ces dernières années, notamment dans les concessions



La ville de Draguignan a installé cinq bornes au parking Victoire. D'autres sont en prévision au parking de l'îlot de l'Horloge, celui des Musées et aux allées d'Azémar. (Photo Clément Tiberghien)

et sur les parkings de supermarché.

Des bornes trônent également aux côtés des places de stationnement de la mairie et sont réservées aux cinq véhicules électriques qui étoffent la flotte municipale. « Là aussi, des réflexions seront menées pour augmenter la part de l'électrique dans notre parc automobile. L'amélioration de la qualité de l'air étant l'un de nos objectifs dans la durée. Et puis l'on ne peut pas demander aux gens de faire quelque chose si l'on ne mon-

tre pas soi-même l'exemple », conclut Danielle Adoux-Copin.

Une démarche toujours plus écologique

Du côté de **Brignoles**, six équipements de ce type sont en service et ainsi répartis : rue du Portail neuf, 29 rue de la République, 15 rue Petit paradis, 9 avenue Foch, 3 rue Brunec-Brunico et 7 cours de la Liberté.

Munis de deux points de charge, ils permettent le branchement de deux véhicules en même temps et

sont gérés par le Syndicat mixte de l'énergie des communes du Var (Symielec) – la ville de Brignoles étant adhérente de cette structure à la différence de Draguignan. Des bornes supplémentaires sont-elles envisagées ? La réponse est affirmative... « Nous réfléchissons à de nouvelles installations, notamment dans les zones industrielles où il y a une vraie demande, précise le maire, Didier Brémont. En parallèle, nous avons instauré début janvier un dispositif de prime à l'achat de vélos à assistance électrique,

Où les trouver ?

À Draguignan, les bornes publiques du parking Victoire sont utilisables gratuitement. Celles qui se trouvent sur les parkings des magasins Lidl le sont également. Pour celles sur le parking d'Intermarché, ainsi que les bornes publiques de Brignoles, le chargement s'effectue au moyen d'un badge avec abonnement ou par système de paiement sans contact. Une partie des bornes du territoire est recensée sur le site : www.symielecvar.fr/le-syndicat/nos-adherents. La liste n'est pas exhaustive et ne concerne que les installations du réseau Mou'ElecVar, gérées par Symielec dans les communes adhérentes.

qui compte déjà une trentaine de bénéficiaires. Et nous projetons de remplacer progressivement les véhicules de notre parc qui sont en bout de course par des vélos électriques », poursuit l'édile, qui roule lui-même en véhicule hybride. Enfin, à l'avenir, « une navette électrique devrait voir le jour au cœur de la ville. De plus en plus d'actions s'inscriront dans cette démarche écologique plus que jamais primordiale... » Et qui ne cessera jamais de l'être.

CARINE BEKKACHE

« La demande est plus forte... La prise de conscience est bien là »

C'est un fait : de façon générale, la voiture électrique a le vent en poupe sur les routes hexagonales. Mais cette tendance se vérifie-t-elle à Draguignan ?

Les concessionnaires qui proposent ce type de modèle le confirment.

Chef des ventes chez Renault, où sont commercialisées la Zoé et la Twingo électriques, Brendan Troussellard remarque : « Au cours de ce premier trimestre 2021, nous avons doublé nos ventes par rapport à l'an passé, en écoulant 42 véhicules électriques, alors que notre objectif était fixé à 31. 80 % des acheteurs étant des particuliers. La progression n'a pas été si forte concernant les modèles thermiques. » Un « boom » que le responsable explique ainsi : « Une voiture électrique n'est



À Draguignan, les concessionnaires constatent une hausse de la demande depuis plusieurs mois. (Photo Adeline Lebel)

pas forcément plus chère qu'une thermique et, surtout, les aides de l'État – bonus et primes à la conversion – reconduites jusqu'en juin, y sont pour beaucoup. » Chez Volkswagen, Jennyfer Jacomino, chef des ventes,

constate elle aussi « un accroissement des demandes depuis maintenant un an », mais qui ne débouchent pas toujours sur la vente... « Sur notre modèle ID3, lancé en septembre dernier, nous avons essentiellement de la

location et très peu d'achats. Certainement à cause d'un manque de recul... Reste que la demande est régulière et l'on sent une curiosité pour ce type de véhicule. »

Objectifs atteints

Conseiller commercial chez Nissan, Maxime Kratz va dans le même sens : « L'an passé, nous avons vendu une vingtaine de modèles électriques, ce qui correspond largement à nos objectifs. » Toutefois... « Cela reste constant depuis quelques années, mais en baisse par rapport à 2009, année de lancement de la Nissan Leaf. À l'époque, il n'y avait pas de concurrence, donc plus de volume de ventes. Mais pour une petite concession comme la nôtre, le volume d'aujourd'hui reste plus qu'acceptable. »

Les actions dans l'agglomération dracénoise

Avec une flotte dotée de sept véhicules électriques, dont deux acquis l'an dernier, et quatre vélos électriques, Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) s'efforce, elle aussi, de mettre le paquet sur l'écologie. Au moyen de sa navette électrique, tout d'abord, mise en circulation à Draguignan au cours de l'année 2019.

« Gratuite, cette navette a transporté 7 200 voyageurs en 2019 et 8 800 en 2020 », précise Nathalie Gonzales, vice-présidente en charge du développement durable et de la transition énergétique au sein de DPA.

D'autre part, alors que la majorité des bus de l'agglomération roule au gaz naturel, « une étude vient d'être lancée concernant la possibilité d'un éventuel déploiement de bus

électriques sur le territoire ». Enfin, la prime pour l'achat de vélos à assistance électrique a été victime de son succès. Stoppée l'année dernière, celle-ci – pouvant aller jusqu'à 200 euros – a été attribuée 873 fois. Soit un coût total d'un peu plus de 176 000 euros. Et « un chiffre d'affaires de plus d'1,8 million d'euros généré chez les commerçants du territoire ».



La navette électrique a transporté plus de 8 000 personnes en 2020. (Photo doc. Frank Tétaz)



Le dossier du jour

var-matin
Lundi 18 octobre 2021

Des aides pour rénover les bâtiments publics

Créer une culture de la rénovation énergétique dans les collectivités, c'est l'ambition d'un programme qui finance et met à leur disposition des outils facilitant la prise de décision.

La rénovation énergétique est l'affaire de tous. Si les particuliers ou les copropriétés peuvent être aidés par de multiples organismes publics de conseil et obtenir des financements, le programme national ACTEE (1) concerne, lui, les collectivités locales. Il a pour objectif de mettre à leur disposition et de financer des outils d'aide à la décision des élus, dans le cadre de projets visant les bâtiments publics. Dans le Var, le groupement lauréat du programme ACTEE réunit la Color Alec (2), le Syndicat mixte de l'électricité (Symielec) et cinq intercommunalités (Provence Verte, Cœur du Var, Golfe de Saint-Tropez, Méditerranée Porte des Maures, Provence Verdon), représentant 72 communes avec également la participation des syndicats mixtes du Massif des Maures et de Provence Verte Verdon. La convention a été signée jeudi.

Un élu et un référent énergie

« L'ambition est de faciliter la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, souvent vieillissantes et grands consommateurs d'énergie », explique Guillaume Anton, chargé de mission à la Color Alec 83. On part d'un constat, c'est que toutes les communes, et surtout les plus petites, ne sont pas dotées des ressources et des compétences en interne » pour passer à l'action. Notamment pour mener un travail d'audit,



Le programme ACTEE décliné dans le Var permet aux collectivités d'obtenir d'importants financements pour la rénovation énergétique. À Pierrefeu, le calorifugeage de 14 bâtiments communaux a été réalisé en mai dernier. (Photo Frank Muller)

d'ingénierie financière, constituer des dossiers afin de solliciter le fonds de soutien pour l'investissement public local, etc. Il y a beaucoup à gagner, certains projets pouvant être subventionnés à hauteur de 80 %. Ils génèrent ensuite d'importantes économies pour les finances communales.

Le programme mutualisé dans le Var a séduit parce qu'il propose de former dans chaque commune un

binôme composé d'un élu et d'un référent énergie (un agent municipal). « Ils seront nos interlocuteurs privilégiés et disposeront d'outils simplifiés et des ressources de notre économie de flux, recruté en mars dernier, précise M. Anton. Celui-ci va les épauler dans des audits et dans la retranscription des scénarios envisagés ». En effet selon les territoires et les édifices, la mise en œuvre se décline différemment : isolation de

toiture, de réseaux, changement de mode de chauffage, etc.

En décembre dernier, un questionnaire a été envoyé aux 72 communes pour connaître leurs attentes, 60 ont répondu. « À partir de ces données-là, on a identifié les bâtiments les plus déperditifs, en priorité les écoles et les mairies ». Deux audits seront réalisés pour chacune. Doté de 500 000 euros, le programme ACTEE court

jusqu'en décembre 2022. « On espère avoir les 144 audits et avoir lancé les projets d'ici là ». Cette synergie vise aussi à créer une véritable culture de la rénovation énergétique, qui bénéficiera autant au porte-monnaie qu'à l'environnement.

VÉRONIQUE GEORGES

1. Action des collectivités pour l'efficacité énergétique.

2. Association des Communes forestières et Agence des politiques énergétiques du Var.

Prise de conscience

« Il y a une prise de conscience, reconnaît Mehdi Rassoul, responsable de la transition énergétique au syndicat mixte de l'énergie des communes (Symielec) du Var. Cela devient une thématique majeure chez les élus. Il y a un réel intérêt, notamment pour le remplacement des chaudières des bâtiments publics, d'autant qu'il y a beaucoup d'aides. On peut atteindre 70 à 80 % de financement pour des rénovations performantes ». Outre Pierrefeu, le Symielec accompagne d'autres communes comme La Croix-Valmer pour la rénovation de l'Ehpad communal Les Agapanthes, estimée à 500 000 euros. « On a réalisé l'audit et les avant-projets, on est en phase de dépôt de la déclaration préalable de travaux ».

À Six-Fours, le syndicat a réalisé les audits de dix des douze écoles et un plan pluriannuel d'investissement est acté pour les rénover sur la durée du mandat. Le Symielec lancera prochainement pour Le Thonnet, l'audit visant la rénovation du groupe scolaire dans le cadre du programme ACTEE.

À Pierrefeu, économiser l'énergie et en produire

La commune de Pierrefeu est en pleine rénovation thermique et énergétique des bâtiments municipaux, tout particulièrement l'école Anatole-France, construite au début du XXe siècle. Depuis 2019, la charpente, l'isolation et la toiture de l'établissement ont été refaites à neuf. Et ce n'est pas terminé.

La collectivité est accompagnée dans sa démarche par le syndicat mixte de l'énergie des communes (Symielec) du Var, via une convention. « On a réalisé l'audit en mars dernier, dans le cadre du programme ACTEE », explique Mehdi Rassoul, responsable transition énergétique au Symielec. Le bureau d'études a proposé deux types de scénario : Le premier pour 40 %

de gain énergétique, et 90 000 euros de travaux, le second pour 55 % de gain énergétique avec une rénovation complète et une installation photovoltaïque, pour un coût de 195 000 euros ». Pierrefeu a opté pour ce dernier et a obtenu dans le cadre du plan de relance une réponse positive à sa demande de subvention de 136 000 euros, soit 80 % du coût estimatif.

Taux pris en charge par l'État

Dans cette école, les chantiers à venir sont « la pose de nouvelles menuiseries avec double vitrage dans trois bâtiments puis le changement de la chaudière à gaz en chaudière à condensation et la modification du système d'éclairage



En trois ans, la commune a fait refaire la charpente, l'isolation et la toiture de l'école. (Photo F. M.)

avec des leds dans quatre bâtiments », précise Eric Lottieu, directeur des services techniques. Outre les économies d'énergie que

cela va générer, il est envisagé d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture pour produire de l'électricité en autocon-

sommation. L'appel d'offres par lots sera lancé d'ici la fin de l'année et les travaux sont envisagés à l'été 2022.

Pierrefeu a déjà réalisé en mai dernier le calorifugeage des tuyaux de quatorze bâtiments communaux. Cette isolation des canalisations d'eau et de chauffage permet d'éviter les déperditions de chaleur. Coût de l'opération pour la collectivité : « zéro euro, les travaux étant pris en charge par des aides d'État », souligne Eric Meynard, directeur général des services, rappelant que la commune a reçu une Marianne d'or en 2017 pour son action dans le domaine de l'environnement et du développement écoresponsable.

V. G.



Le Var, bon élève dans le réseau électrique public

C'est un domaine où le Var fait plutôt partie des bons élèves. Grâce à une couverture insufflée par le Syndicat mixte de l'Énergie des communes du Var (Symielec), la grande majorité des communes dispose d'un emplacement réservé aux véhicules « verts ». Si certaines infrastructures se situent dans des centres commerciaux ou sur des aires d'autoroute, la majorité des bornes du département – 180 à l'heure actuelle – sont publiques. À son lancement en 2018, on ne comptabilisait que 50 bornes. Multi-

pliées par trois, elles semblent avoir trouvé leur public. « Fin août, nous avons déjà fait autant de connexions que tout au long de l'année 2020, alors qu'il restait encore 4 mois, analyse Philippe Icke, directeur du Symielec. Nous avons recensé près de 28 000 connexions contre 21 500 l'année précédente. Nous tendons vers toujours plus d'utilisateurs. »

Le plus grand réseau public de la région

Cet été, un pic d'utilisation a même été constaté, preuve que les touristes

se mettent au vert. Les trois bornes les plus utilisées du réseau se trouvaient respectivement à Bandol, Bormes et au Lavandou.

« Nous avons à l'heure actuelle 180 bornes de recharge, soit 360 points. Nous sommes le plus grand réseau de bornes électriques public de la région, souligne Philippe Icke. Chaque semaine j'ai des nouvelles demandes de communes. Elles sont équipées de lecteur de carte bleue pour que n'importe quel utilisateur puisse se recharger. Un opérateur s'occupe de la maintenance. La prochaine évolution vi-

sera sans doute à réserver sur une application un réseau pour recharger sa voiture. »

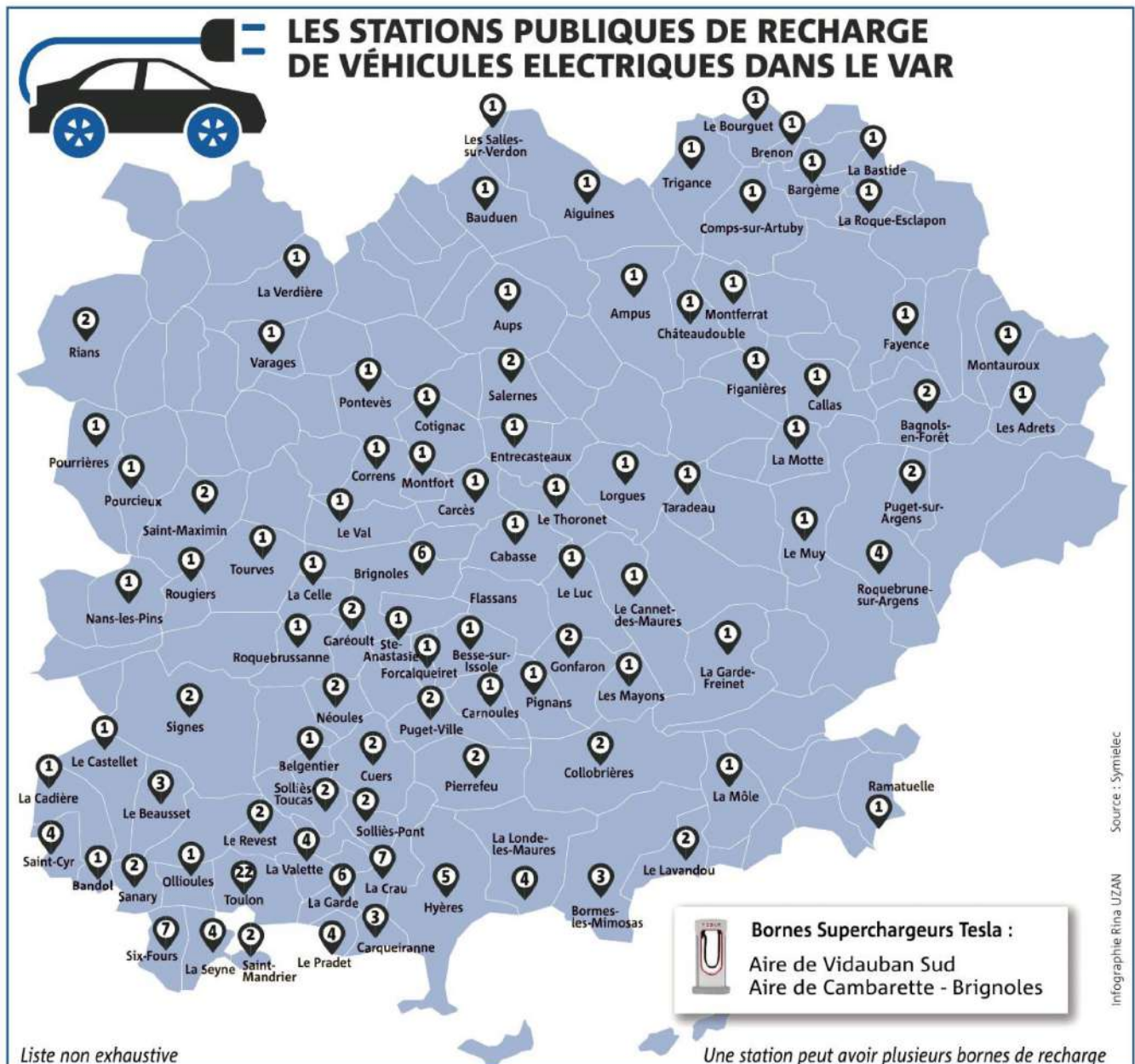
Du littoral, jusque dans le Verdon, il est possible de traverser le département sans craindre le signal batterie faible. « Nous sommes regroupés avec 10 autres départements avec le réseau "e-borne", ajoute-t-il. Nous avons 1 200 bornes de disponibles en remontant dans les Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes et jusqu'en Haute-Loire. Elles fonctionnent avec le même abonnement. »

« La prochaine étape concerne les bor-

nes accélérées de 22 kW. Nous en installerons 300 au cours de l'année 2022. Elles permettront à certains modèles de se recharger très vite. »

Pour autant, ces recharges ne seront pas instantanées et dépendront des caractéristiques de la voiture de chacun. Si l'on prend une Renault Zoé, elle mettra une journée pour se recharger sur une prise classique, 2 h 30 sur une rapide, 1 h 15 sur une accélérée. Une technologie qui arrivera aussi dans le Var prochainement.

AL. R.





Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var



614 Rue des Lauriers ZAC Nicopolis
83170 BRIGNOLES



04 94 37 28 11



contact@symielecvar.fr



www.symielecvar.fr



[@SymielecVar83](https://twitter.com/SymielecVar83)



[SymielecVar](https://www.youtube.com/SymielecVar)



[SymielecVar](https://www.linkedin.com/company/SymielecVar)



Scannez ce QR Code pour accéder au site Internet du SymielecVar

Comment ça marche ?

Télécharger une application de lecture de flash code sur Internet.
Lancez l'application et flashez le code à l'aide de l'appareil photo
de votre Smartphone ou de votre tablette tactile.